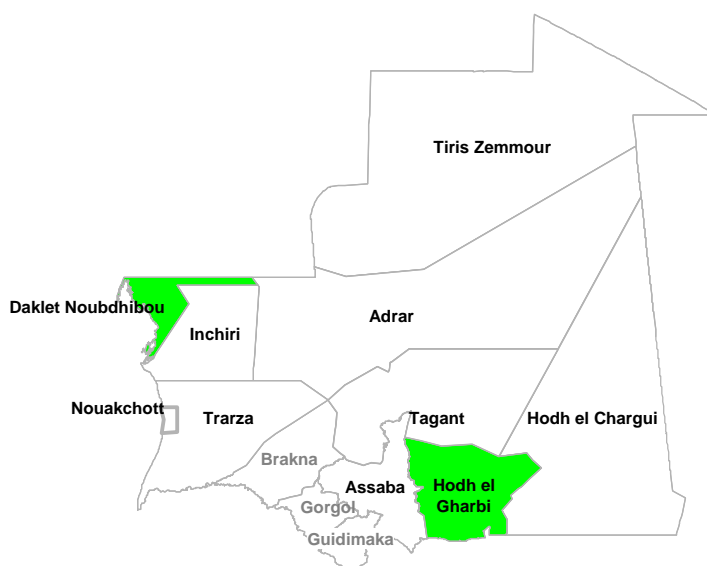


Rapport sur l'analyse de marchés céréaliers

Mauritanie



Décembre 2009

TABLE DES MATIERES

ACRONYMES	3
Listes de graphiques et tableaux	4
1 Résumé	5
2 Objectifs, déroulement et méthodologie de la mission.	9
3 Observations générales	10
4 Evolution macro économique récente	12
5 Les disponibilités céréalières sur le marché local	14
6 Evolution des cours des denrées du global au local	18
6.1 Au niveau Global	18
6.2 Au niveau Local	20
7 Le marché	25
7.1 Typologie des marchés céréaliers	28
7.2 Les acteurs du marché	29
7.3 Le circuit de commercialisation	31
7.4 Les marchés en Mauritanie	32
7.5 Intégration du marché	35
7.6 performance du marché	36
7.7 Le marché des céréales importées et ses conséquences financières	40
8 Intervention publique et comportement des acteurs	41
9 Recommandations.	45
annexes	50

ACRONYMES

CAF	Coûts, Assurances, frets
CPSSA	Commissariat à la Protection Sociale et à la Sécurité Alimentaire
EPC	Equivalents de produits consommables
ESAM	Enquête sur la sécurité alimentaire en Mauritanie
FAB/FOB	Franco A bord/Free On Bord
FEWSNET	Famine Early Warning System Network (USAID)
IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
MAE	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
MICS	Multiple Indicator Cluster Survey
OMD	Bureau Régional de Dakar
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONS	Office National de la Statistique
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PIB	Produit Intérieur Brut
PSI	Programme Spécial d'Intervention
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SASV	Stock Alimentaires de Sécurité Villageois
SIM	Système d'information sur les marchés
SONIMEX	Société Nationale d'Import et d'Export
TMI	Taux de Mortalité Infantile
UM	Ouguiya Mauritanien
VAM	Vulnerability Analysis and Mapping
VCT	Vivres contre travail

Liste des graphiques

Pyramides des âges 2005	10
Répartition de la population en % du total selon la Wilaya	11
Evolution de la population urbaine et rurale en %	11
Taux de mortalité infantile en 2007	13
Taux de couverture de la production céréalière par rapport aux besoins en %	14
Evolution de la production agricole et de la pluviométrie	15
Evolution des importations en tonne	16
Taux de croissance de la production et des importations	17
Evolution des cours des denrées en USD/tonne	19
Evolution des taux de change MRO en US dollars/Euro/XOF	21
Evolution et écart entre le prix du riz local détaillant et en gros	21
Evolution et écart entre le prix du petit mil détaillant et en gros	21
Evolution des prix des principales denrées à Nouakchott	22
Evolution des prix du mil, maïs, sorgho, riz importé, riz local et le blé	23
Evolution de l'Indice Harmonisé des prix à la consommation	24
Capacité de stockage par région en tonnage	29
Circuit de commercialisation	31
Performance du marché du blé	35
Performance du marché du riz importé	36
Performance du marché du maïs	37

Liste des tableaux

Evolution macro économique récente	12
Tableau sur les indicateurs sociaux	13
La production céréalière annuelle de 2000 à 2009	15
Les consommations céréalières par habitant	17
Taux de variation entre le prix mensuel de 2008 et la moyenne des prix mensuels des cinq dernières années	23
Répartition du riz et du blé de 2000 à 2008	36
Première série de mesures	39
Deuxième série de mesures	40
Troisième série de mesures	41

1. Résumé

En 2008, la population mauritanienne s'élève à 3 128 274 millions habitants¹. Elle est à majorité jeune² et rurale³. Elle se caractérise par une croissance rapide de sa population urbaine. La structure d'âge⁴ entraîne des dépenses importantes pour combler les besoins spécifiques liés à la formation, à l'éducation, à la nutrition et à la santé

46,7% de la population sont dans une situation de pauvreté⁵ en 2004, avec des taux de 28,9% en milieu urbain et de 59% en milieu rural. L'indice d'inégalité⁶ présente une valeur de 39.3%. 30% de la population pauvre se partage 8,7% des revenus ou des dépenses. En revanche les 30% les plus riches absorbe 76,4% des ressources.

Cette situation d'inégalité se reflète au niveau des indices sociaux particulièrement lorsqu'ils sont désagrégés par Wilaya – par exemple seulement 2 wilayas sur 13 présentent des taux de mortalité infantile inférieurs à la moyenne nationale.

L'offre céréalière ne couvre en moyenne⁷ que 24%⁸ des besoins alimentaires. Elle se caractérise par une *insuffisance et une instabilité*. Cette double contrainte est due au fait que :

- la pluviométrie est faible et irrégulière,
- les productions cérésières sont principalement de type fluvial
- et le potentiel d'irrigation ne représente que 10,3 % des zones cultivables⁹.

L'instabilité de la production constitue une entrave majeure à l'émergence de marchés concurrentiels.

Pour remédier, à la carence de produits cérésières, la République Islamique de Mauritanie importe 70 % de ses besoins en céréales. Ces importations représentent en moyenne¹⁰ 326 963 tonnes. Elles sont réparties¹¹ comme suit : le blé (73,7%), le riz (26%) et le mil, sorgho, maïs (0,3%).

Ces produits (blé et riz) sont fonctions des cours internationaux et de la disponibilité mondiale en denrées alimentaires. Un choc conjoncturel entraîne des distorsions au niveau des marchés locaux en termes de disponibilité et d'inflation des prix - provoquant ainsi un risque d'insécurité alimentaire.

¹ Estimation reposant sur une population de 2,548 résultant du dernier recensement de la population effectuée en 2000

² 54% de la pop a moins de 18 ans

³ 53,3 % de la population

⁴ 30 % de la population totale se situe dans la tranche d'âge de 0 – 9 ans.

⁵ Vivent avec moins de un dollar par jour .

⁶ Une situation d'inégalité absolue (1) et une situation d'égalité (0).

⁷ (1997-2007

⁸ soit 113 922 tonnes :le mil et le sorgho ((46 %), le riz (46 %) et le blé (9%).

⁹ en 240496 HA.

¹⁰ 1997-2007

¹¹ 2007/08

L'envolée des cours mondiaux de denrées alimentaires s'est traduite dans une moindre mesure par une hausse au niveau local. Cette répercussion limitée du global au local a été possible grâce à la dépréciation du Dollar US et de L'Euro par rapport à la monnaie locale.

En revanche, l'appréciation de la monnaie locale par rapport au franc CFA pourrait limiter l'acquisition de céréales provenant des pays limitrophes entraînant une réduction de l'offre au niveau des marchés céréaliers¹²

Quant aux céréales traditionnelles produites en Mauritanie, seul le sorgho a connu une hausse de 20% en 2007. Au cours de la période de janvier à novembre 2008, les céréales traditionnelles ont connu une hausse de 4% pour le sorgho et de 33% pour le riz local. Durant cette même période le petit mil n'a pas connu de variation.

L'augmentation de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation est passée de 7,4% à 12% entre 2007 et 2008. Cette variation à la hausse a été principalement causée par les produits alimentaires.

93% des commerçants pensent que la hausse des prix est liée à l'augmentation des prix d'acquisition de la denrée, 53% au coût des transport, 43% à la rareté du produit, 26% à la hausse du crédit et 20% aux différentes taxes.

Face à la hausse généralisée des prix, le gouvernement a mené une série de mesures visant à contenir l'inflation des prix et à soutenir le pouvoir d'achat du consommateur.

- La première série (*subvention indirecte*) consistait à juguler l'inflation. Il s'agit des mesures de détaxation progressive des denrées. Au niveau des marchés, on assiste à une stabilisation progressive des prix.
- La deuxième série (subvention directe) a pour objectif de lutter contre l'érosion du pouvoir d'achat. Il s'agit de la mise en place d'un programme comprenant des mesures d'urgence à savoir : la stabilisation des prix à travers un approvisionnement régulier des marchés, la mise en place de filets de sécurité par le biais d'une aide alimentaire conséquente et la vente de céréales à des prix subventionnés (SAVS). Quant aux mesures structurelles, elles visent à une meilleure coordination des interventions, à la réorganisation des acteurs étatiques et non étatiques, à un renforcement de la campagne agricole et à un renforcement des marchés intérieurs en termes d'accessibilité.
- La troisième série vise à un meilleur contrôle des prix et du suivi des stocks afin de permettre à la SONIMEX de mieux jouer son rôle de régulation au niveau des marchés.

¹² pour surmonter le manque de devises, le commerçant mauritanien est obligé de mener une opération d'exportation de produits (huile, farine, bétails) vers les pays frontaliers afin de couvrir les frais relatifs à l'importation de céréales traditionnelles

En définitive, les différentes séries de mesures ont poussé le marché à appliquer la vérité des prix. La baisse des cours mondiaux de denrées s'est soldée au niveau des marchés locaux par un réajustement à la baisse. Ces mesures ont permis de protéger le consommateur face à la non performance du marché et à l'oligopole des importateurs. Elles ont permis de casser les positions dominantes au niveau de la demande (Stocks Alimentaires de Sécurité Villageois). Malgré leur faible part dans le marché de l'offre, ces stocks ont permis de développer auprès des usagers un réflexe d'aller systématiquement s'approvisionner au niveau des SAVS. Les prix des SAVS doivent baisser et s'ajuster au prix du marché.

Cependant, il faut préciser que la baisse des prix du marché été occasionnée par l'absence de la demande. Qu'advient-il à la fin du Programme Spécial d'Intervention ? Les SAVS/ PAM pourront-ils contraindre le marché à appliquer la vérité des prix ?

En perspective : Le commerçant/grossiste fait face à une contrainte. Les quantités de stocks disponibles s'écoulent lentement face à des prix qui ont amorcé une tendance à la baisse.

S'agissant des prix de céréales importées, ils devront s'ajuster davantage à la baisse. Quant aux céréales traditionnelles – les prix se maintiendront car l'offre est faible au niveau des marchés céréaliers.

Le contexte international, les interventions coordonnées de l'Etat et des partenaires au développement ont contraint le grossiste à baisser ses prix. En situation d'oligopole, il est préférable d'être prudent quand les prix baissent. De plus, il est important que la SONIMEX continue à jouer son rôle de régulation. Elle doit éviter de prendre de grande quantité de denrée auprès des commerçants. Il faut que les règles du marché puissent fonctionner au mieux.

Etant donné que le marché est devenu porteur¹³, l'ajustement des prix des SAVS à celui du marché est le meilleur moment d'intégrer les SAVS dans le marché céréalier. Les SAVS doivent s'organiser au mieux afin de se positionner dans le marché.

L'appui aux SAVS devrait se poursuivre et être plus conséquent. De plus, il faut importer des céréales traditionnelles équivalent au montant des ventes (SAVS) de l'année 2008. Ce couloir d'importation permet d'assurer la disponibilité des denrées traditionnelles ainsi que la stabilisation des prix. Pour ce faire, il est important que les SAVS puissent bénéficier d'un soutien organisationnel de l'Etat et des partenaires au développement.

¹³ Possibilité aux SAVS de s'approvisionner sur le marché. Lorsque le prix SAVS (100 UM le Kg) est inférieur au prix du marché (140 UM le Kg) - Il n'y a aucune possibilité de s'approvisionner sans altérer considérablement le capital.

Il est recommandé à *court et moyen terme* les mesures correctives ci après :

Agir vigoureusement par des mesures institutionnelles

- Formalisation des stades commerciaux (grossiste – demi grossiste – détaillant)
- Rationalisation des importations de céréales en fonction de la capacité d'absorption
- Application de la vérité des prix
- Obligation d'afficher les prix
- Elaboration de protocole d'achat de céréales traditionnelles avec les pays limitrophes

Cibler la subvention à travers un recensement des ménages pauvres (en cours à travers l'ESAM) et la mise en place d'un système de bons d'achats et /ou transfert d'espèces en fonction des opportunités de la localité. Cette dernière doit s'inscrire dans le champ d'intervention des SAVS

- Opportunité de prendre en charge exclusivement les nécessiteux
- Renforcement des SAVS existant en vue de les transformer en une unité économique autonome, capable d'engendrer des activités génératrices de revenus.
- Meilleur suivi des prix des denrées

A moyen et à long terme

Mettre en place un véritable cadre de concertation et de dialogue entre les Importateurs, les Organisations de la Société Civile et le Ministère du Commerce pour assurer plus de transparence au niveau des interactions en vue de rendre le marché efficient

A long terme

Relancer la production agricole (local et régional)

Dans un contexte de hausse généralisée de cours mondiaux, la forte consommation des céréales importées dans l'alimentation érode le pouvoir d'achat des consommateurs et pèse sur les finances publiques.

Malgré la faible valorisation des potentialités agricoles, la filière locale reste la solution la plus durable pour sortir du déficit alimentaire structurel. Elle nécessite des investissements coûteux à long terme, difficilement compatible avec le calendrier à court terme des politiques

2. Objectifs, déroulement et méthodologie de la mission

L'objectif de la mission

La mission a eu lieu en Mauritanie du 1^{ier} au 29 décembre 2008, afin d'analyser les marchés céréaliers en terme d'information, d'interaction, d'efficacité et d'efficience.

Conformément aux termes de référence, il s'agissait en particulier : (i) d'analyser les prix actuels et futurs de denrées alimentaires ainsi que les coûts d'importation des denrées, (ii) d'évaluer l'impact de la hausse des prix sur le marché, (iii) d'analyser le comportement des commerçants face aux différentes mesures prises par le gouvernement et (iv) enfin de proposer des recommandations.

Le déroulement de la mission

La mission tient à remercier les autorités mauritaniennes, à travers le Commissariat à la Sécurité alimentaire et ses collaborateurs, ainsi que Représentant Résident adjoint du PAM et tous ses collaborateurs pour la qualité de l'accueil qui lui a été réservé. Elle a été conduite sous forme d'entretiens et de séances de travail. Et elle les félicite pour le bon déroulement de la mission.

La méthodologie

Il s'agit d'une démarche basée sur l'administration d'un questionnaire de commerçant¹⁴ et la conduite d'entrevues auprès des principaux acteurs du marché.

La démarche a consisté à envoyer le questionnaire auprès des grossistes (importateurs) et ensuite de recueillir les informations. S'agissant des détaillants, les entretiens se sont effectués de manière aléatoire sur un échantillon au marché capitale de Nouakchott (marché 5^{ième} et 6^{ième} - Marché Charbon - Marché SOCIM) et dans la zone périurbaine de Nouakchott (Marché Arafat et Kosovo). De plus, des informations ont été recueillies au niveau de trois marchés à Kiffa (grâce à l'appui du sous bureaux du PAM).

¹⁴ conçu par OMXFet adapté au contexte de la RIM

3. Observations générales

La Mauritanie est un pays vaste et désertique. Le territoire est composé d'une zone désertique qui couvre trois quarts du pays et d'une zone sahélienne (1/4). Le Pays s'étend sur une superficie de 1030 700 Km². Il est limité au Nord par l'ex Sahara occidental et l'Algérie, au Sud par le Mali et le Sénégal, à l'Est par le Mali et à l'Ouest par une large frange côtière de 750 Km de long (Océan atlantique).

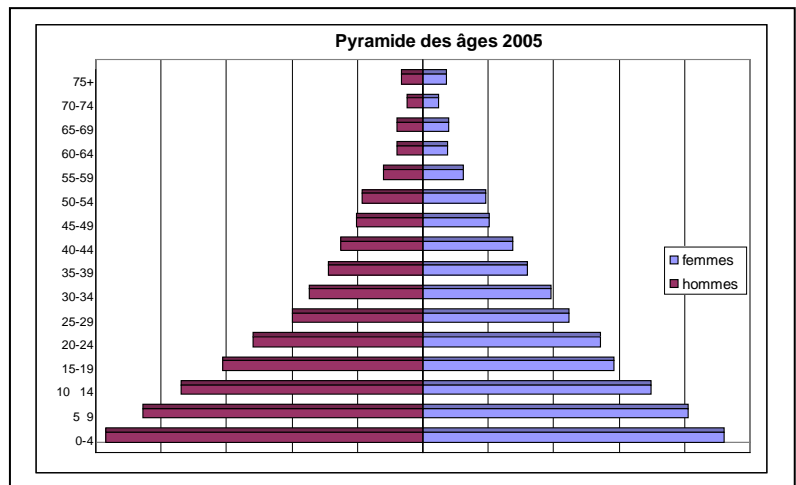
Le relief comprend des massifs montagneux¹⁵ ne dépassant guère 800 mètres d'altitude à l'exception des roches dunes qui forment les falaises abruptes. De plus, le pays renferme un ensemble de dunes allant de l'est du Tagant à l'Adrar.

La Mauritanie connaît une saison sèche qui va du mois d'octobre à mai et une saison pluvieuse qui couvre la période du mois de juin à septembre.

Le pays est divisé en 13 Wilaya (régions) renfermant 53 Moughataas (départements).

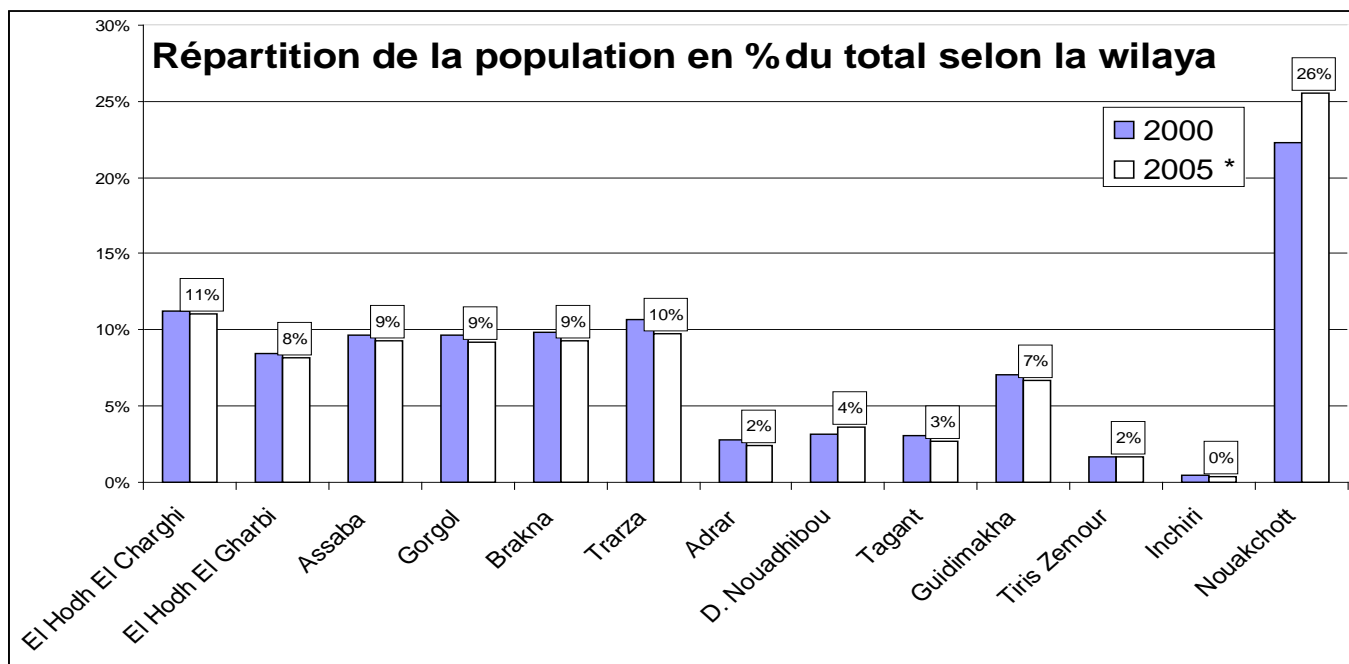
En 2008, la population mauritanienne s'élève à 3 128 274 millions habitants, estimation reposant sur une population de 2,5 millions résultant du dernier recensement de la population effectuée en 2000 et sur un taux de croissance annuel moyen de 2,6%. Environ 54% de la population mauritanienne a moins de 18 ans. La population active représente 42% de la population totale. Quant aux personnes âgées elles constituent que 5%. La tranche d'âge de 0 – 9 ans représente 30% de la population totale.

Avec une densité moyenne de 3 habitants au km², la population mauritanienne est inégalement répartie entre les différentes wilayas. La Région de Nouakchott abrite à elle seule 25% de la population totale.



Source: Office National de la Statistique. * : Projections sur la base du RGPH 2000

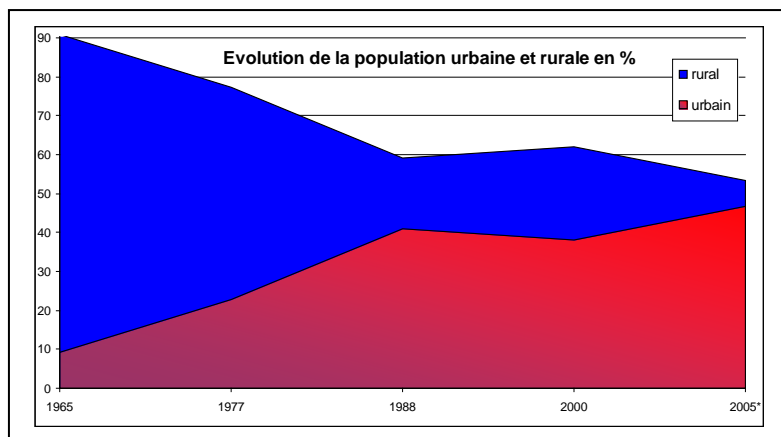
¹⁵ L'Assaba, Tagant et l'Adrar



Source: ONS/ * Projections sur la base du RGPH 2000

L'évolution de la population mauritanienne de 1965 à nos jours présente une tendance à une urbanisation de plus en plus poussée. La population urbaine croît de plus en plus et représente 46,7% de la population totale en 2005.

La population mauritanienne est à majorité jeune et rurale. Elle se caractérise par une croissance rapide de sa population urbaine.



Source : ED 1965, Recensements 1977, 1988 et 2000 : Projections sur la base du RGPH 2000

Cette croissance orchestre une forte urbanisation qui à sont tour engendre des problèmes de promiscuité et d'insécurité, d'approvisionnement en eau potable, d'assainissement, de forte migration, d'accroissement du chômage et du secteur informel, entraînant une mobilisation des ressources au détriment des autres régions. De plus la structure d'âge entraîne des dépenses importantes pour combler les besoins spécifiques liés à la formation, à l'éducation, à la nutrition et à la santé.

Le revenu national brut est de 893 \$ US en 2007. 46,7% de la population sont dans une situation de pauvreté¹⁶ en 2004. Quant à son incidence, elle est de 25,9% à Nouakchott, avec un taux de 28,9% en milieu urbain et de 59% en milieu rural. 30% de la population pauvre se partage 8,7% des revenus ou des dépenses. En revanche le 30% le plus riche absorbe 76,4% des ressources. L'indice de Gini présente une valeur de 39.3% - elle reflète une situation d'inégalité absolue (1) et une situation d'égalité (0).

¹⁶ Vivent avec moins de un dollar par jour .

4. Evolution macro économique récente

agrégats macroéconomiques ¹⁷	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
PIB (prix constants en MRO)	250.315	257.555	260.381	274.947	289.185	304.931	339.829	343.306	360.466
taux de croissance du PIB (prix constant)	1.850	2.892	1.097	5.594	5.179	5.445	11.445	1.023	4.999
PIB par habitant (prix constant)	99,800	100,280	99,004	102,092	104,862	107,980	117,518	115,938	118,880
taux de croissance du PIB/hbt (prix constant)	-10%	0%	-1%	3%	3%	3%	9%	-1%	3%
taux d'Inflation	9.674	4.079	8.369	2.933	16.144	5.805	8.853	7.414	12.000
Solde du compte courant en % du PIB	-9.029	-11.651	3.043	-13.643	-34.597	-47.207	-1.320	-11.396	-6.264
Solde global de la balance de paiement				-10,0	-7,3	-4,0	10,5	0,6	28.6

Le Produit Intérieur Brut (PIB) a crû en moyenne de 4,3% au cours de la période de 1997 – 2007. En 2008, le taux de croissance réelle du PIB de l'économie mauritanienne est estimé à 5% contre 1,08% en 2007. Elle est essentiellement tirée de l'agriculture, des mines et de la construction. Cependant la croissance mérite d'être consolidée, elle demeure fragile pour assurer et maintenir une tendance du fait de la rigidité de la structure¹⁸ de la production d'une part, et, d'autre part, en raison de l'absence d'action systématique en matière de gouvernance¹⁹.

Le taux d'inflation, mesurée par l'indice harmonisé des prix à la consommation, a amorcé une hausse généralisée des prix depuis le début de l'année 2007. Le taux est passé respectivement de 7,4% à 12% entre 2007 et 2008. En dépit des fluctuations à la hausse des prix de denrées et ceux des hydrocarbures (et de ses produits dérivés) et du fléchissement de la croissance évoqué ci-dessus, les tensions inflationnistes ont été bien contenues.

Les finances publiques se caractérisent par un déficit hors dons en pourcentage du PIB qui passe de 9,4% en 2006 à 7,3% pour l'année 2007. Pour l'année 2008, les estimations montrent que le déficit devrait se dégrader sous l'effet du renforcement des dépenses sociales²⁰ et se stabiliser autour de 9,8%.

En ce qui concerne les comptes extérieurs, le déficit du compte courant extérieur est de 11,7% du PIB pour l'année 2007. Il devrait se situer pour l'année 2008 à -6,3% du PIB.

S'agissant du solde global de la balance de paiements, il s'est dégradé passant de 10,5% du PIB en 2006 à 0,6% en 2007. Selon les estimations de 2008, le solde devrait s'améliorer et se situer autour de 28,6% du PIB.

Finalement la relative bonne tenue des agrégats macro-économiques a permis d'améliorer les conditions de vie des populations permettant ainsi l'évolution de l'Indice du Développement Humain (IDH). Avec un IDH²¹ de 137 sur 177, le pays appartient à la typologie du groupe des

¹⁷ Source IMF, WB, ONS

¹⁸ La structure du PIB par branche d'activité:

En 1999, le secteur primaire 22% du PIB, secondaire 34% du PIB et tertiaire 44% du PIB

En 2006, le secteur primaire 17% du PIB, secondaire 44 % du PIB et tertiaire 39% du PIB.

¹⁹ Récurrence des problèmes

²⁰ Subventions et transferts

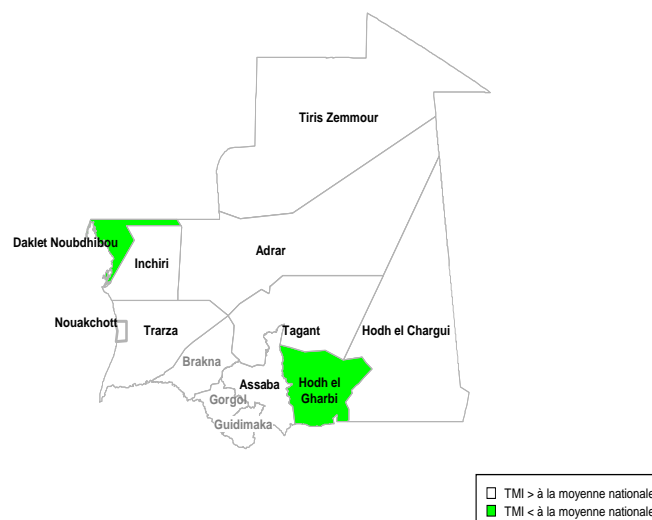
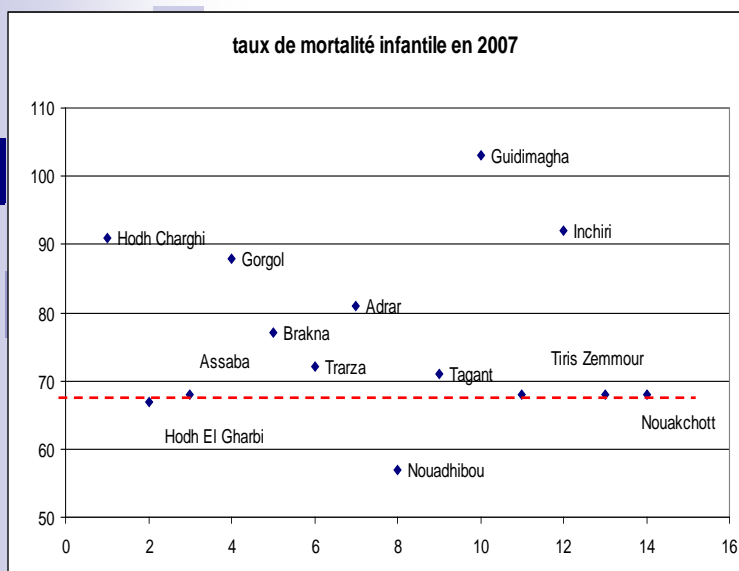
²¹ Données de 2005

pays ayant un développement humain moyen (IDH passe de 0,487 en 1995 à 0,580 en 2005). Cependant la désagrégation des indicateurs sociaux par Wilaya présente des inégalités notoires. Par exemple – seulement 2 wilayas sur 13 présentent des taux de mortalité infantile inférieurs à la moyenne nationale.

	Taux de pauvreté en %		Indice de gini en %		Taux de mortalité infantile en pour 1000 en 2007	Taux de mortalité infanto juvénile en pour 1000 en 2007	Taux d'insuffisance pondérale poids/âge en % - 2007	Alphabétisation des chefs de ménage en % - 2008	Insécurité alimentaire modérée en % - 2008	Insécurité alimentaire sévère en % - 2008
	2000	2004	2000	2004						
Hodh Charghi	30,5	50,4	35,8	30,7	91	147	37,3	43,3	16	40
Hodh El Gharbi	58,7	47,6	36,8	37,9	67	104	32,1	37,4	12	15
Assaba	65,5	44,1	38,1	40,8	68	105	36,9	37,4	7	17
Gorgol	76,2	68,5	32,4	33,9	88	141	40,7	18,6	20	17
Brakna	56,5	65,2	33,0	31,2	77	123	33,5	42,3	6	11
Trarza	52,6	51,9	33,7	35,8	72	114	24	54	3	4
Adrar	50	39,6	27,3	38,1	81	129	34,8			
Nouadhibou	4,2	20,7	30,4	38,9	57	86	14			
Tagant	44,8	70,3	34,2	33,1	71	112	40,2	53,3		16
Guidimagha	78,6	62,7	33,8	31,9	103	170	41,8	17,8	8	
Tiris Zemmour	16,4	30,4	37,2	27,3	68	106	28			
Inchiri	29,7	50,9	35,2	23,5	92	150	23,2			
Nouakchott	25,1	25,9	34,6	39,8	68	107	15,1			
mauritanie	46,3	46,7	39,3		68	107	29,8			

Source : ONS – MICS 2007 – ESAM 2008

2 régions sur 13 ont un Taux de mortalité infantile inférieur à la moyenne nationale



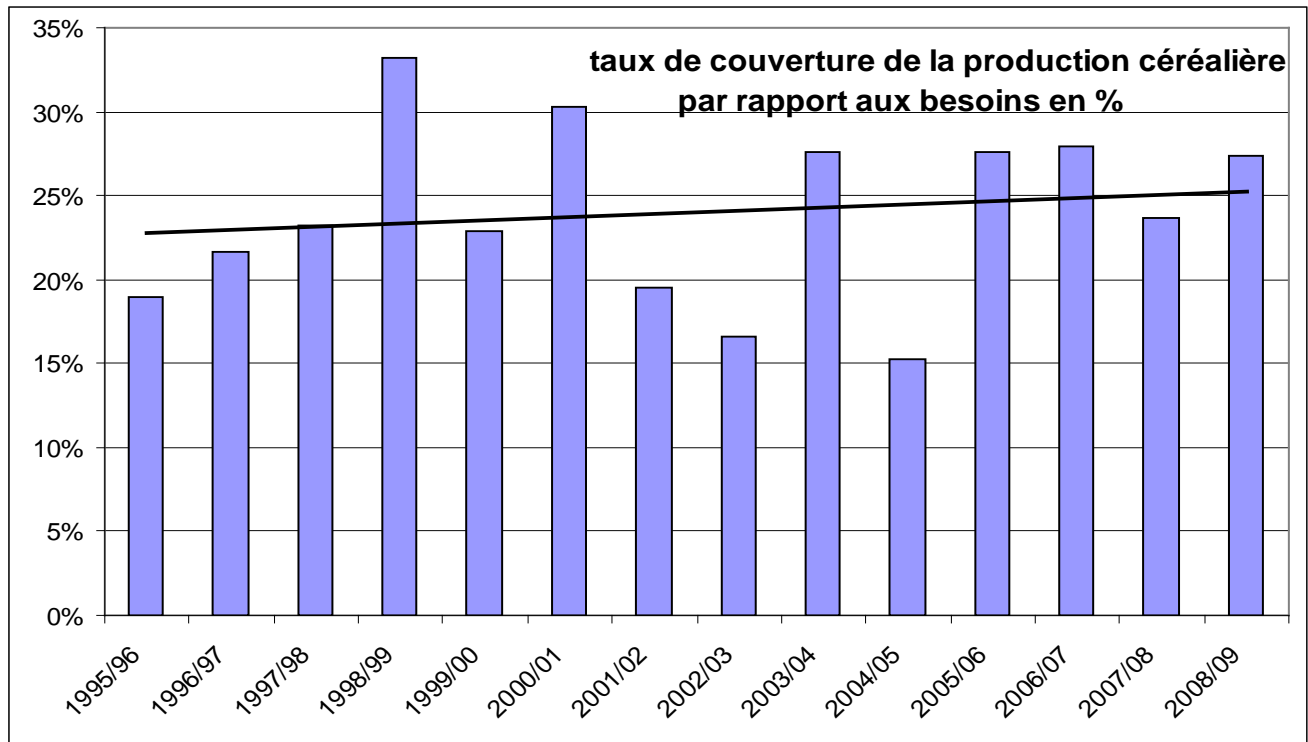
Suite à la conjonction des facteurs défavorables, les efforts économiques, juridiques et institutionnelles entrepris au niveau structurel et sectoriel doivent se poursuivre afin de stabiliser la variabilité des indicateurs de conjoncture économique et financière. S'agissant de la politique budgétaire, elle doit persévérer dans la relance de la croissance et dans l'élargissement de l'assiette fiscale afin de soutenir les dépenses sociales en faveur des pauvres. La politique monétaire doit agir contre les forces opposées à la stabilisation des prix et à la mobilisation de réserves. Et la politique de change doit être plus hardie afin d'atténuer les chocs exogènes et améliorer la compétitivité de l'économie mauritanienne.

5. Disponibilité sur le marché local: offre et demande en Mauritanie

L'offre alimentaire comprend essentiellement les céréales puis viennent les produits d'origine animale et les poissons, les sucres, les légumineuses, les tubercules et les fruits.

S'agissant de l'offre de céréales, elle se situe en moyenne à 113 922 tonnes d'équivalents de produits consommables (EPC) durant la période de 2000 à 2007 dont: 46% pour le mil et le sorgho, 46% pour le riz et 9% pour le blé. Concernant les prévisions faites au niveau de la campagne 2008/09, la production agricole nette devrait se situer autour de 151 330 tonnes, avec une répartition de 53% pour le mil et sorgho, 7% pour le maïs et blé et 39% pour le riz.

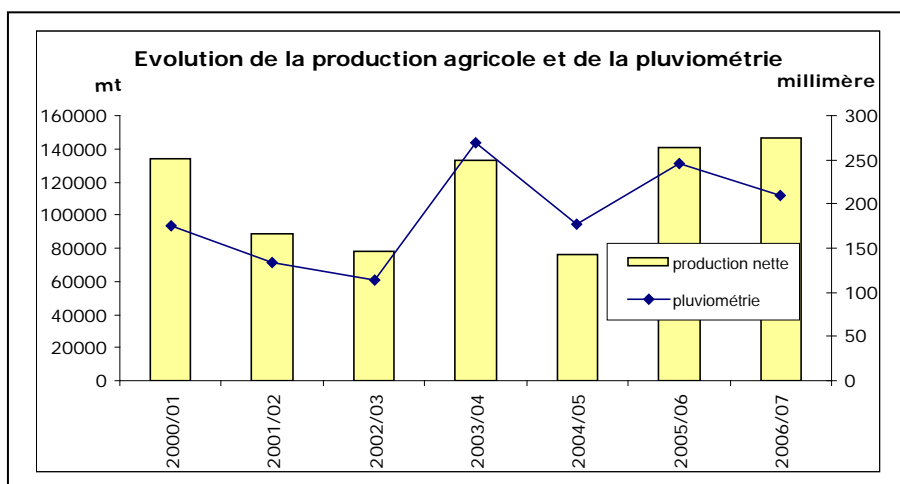
La production céréalière est insuffisante pour satisfaire les besoins alimentaires. Au cours de la dernière décennie (1997-2007), l'offre céréalière ne couvre en moyenne que 24% des besoins alimentaires²².



²² Source bilan céréalier

L'offre se caractérise par une insuffisance et par une instabilité. L'analyse de cette double contrainte est due au fait que:

- les productions céréalières sont principalement de type fluvial,
- la pluviométrie est faible et irrégulière,
- et le potentiel d'irrigation ne représente que 10,3% de la superficie totale²³.



En dépit du potentiel agricole, la production est totalement tributaire de la pluviométrie (donc aléatoire). Elle se traduit par une dispersion interannuelle des taux de croissance de la production observée durant la période décennale par une volatilité rendant un écart de 129 points entre la taux maximal et le taux minimal (-43% en 2004/05 et 86% en 2005/06). Ce taux minimal enregistré en 2004 est principalement dû aux invasions acridiennes dévastatrices au niveau des principales zones de production agricole.

Cette instabilité de la production entraîne une vulnérabilité à la sécurité alimentaire des populations. (Voir tableau ci-dessous taux de croissance de la production nette)

	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09 ²⁴
mil et sorgho	75361	49054	23130	71239	17130	74813	73100	68941	80948
Blé et maïs	12503	4339	3600	16527	7618	13034	19800	14120	10802
riz	45720	35285	51163	45600	51320	57328	53800	44070	59580
production nette en mt	133584	88669	77893	133366	76068	141175	146700	127132	151330
Taux de croissance de la production nette en%	36%	-34%	-12%	71%	-43%	86%	4%	-13%	19%

Source : bilan céréalier CSA

Le mil et le sorgho: ils sont essentiellement produits sur des superficies mises en valeur en Diéri²⁵ (64%) et en Bas-Fonds²⁶ (21%). Ces denrées sont caractérisées par une évolution en dents de scie durant la période de 2000 à 2005 (avec un maximum de 75361 en tonnes en 2000 et minimum de 17130 tonnes en 2004). A partir de cette date, la production s'est relativement stabilisée autour d'une moyenne de 74 000 tonnes (2006 – 2008). Les zones de production se situent principalement dans les wilayas Hodh El Charghi, Gorgol, Guidimakha et Assaba.

Le blé et le maïs: le maïs est produit sur des superficies mises en valeur en Bas-Fonds (49%) et en décrûe contrôlée (22%). Quant au blé, il est faiblement produit sur des superficies mises en

²³ en 240496 HA.

²⁴ Selon les chiffres prévisionnels de la campagne agricole 2008 - 2009

²⁵ Culture sous pluie

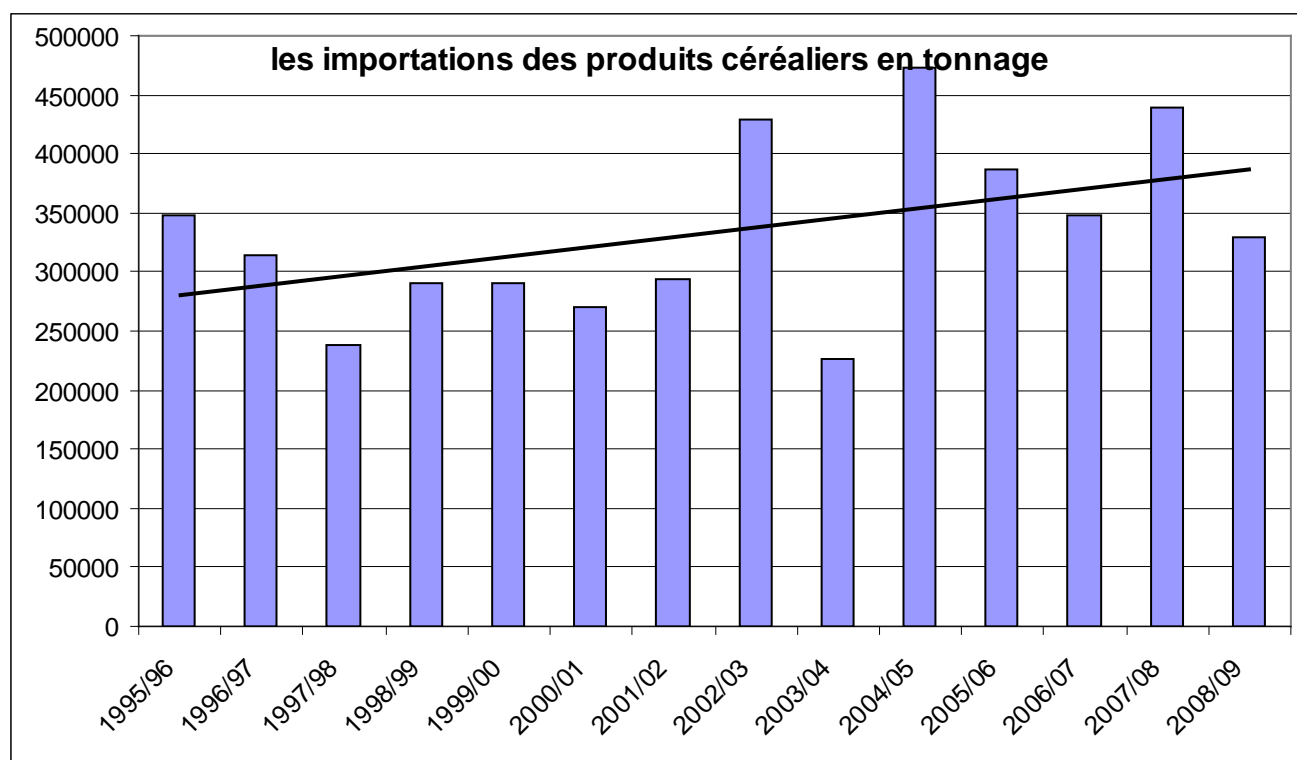
²⁶ Des barrages, des Dignes, des Diguettes, de Tamourts, d'Oueds, des zones de ruissellement et de zones de retenue des eaux

valeur en Bas-Fonds (1,6%). La production de cette denrée est faible et est caractérisée par une fluctuation variant de 4,3 tonnes en 2001 à 19,8 tonnes en 2006. Le Blé est produit dans la Wilaya du Tagant et le Maïs dans les wilayas de Guidimakha, d'Assaba et du Brakna.

Le riz est principalement produit sur des superficies irriguées durant la période hivernale (80%). Cette production subit moins les aléas erratiques de la pluviométrie. La production moyenne gravite autour de 49318 tonnes (2000-2008) avec un minimum de 35285 tonnes en 2001 et un maximum de 59 580 tonnes en 2008²⁷. Le riz est essentiellement produit dans les wilayas du Trarza, Brakna, Gorgol

Pour remédier à la carence de produits céréaliers, la République Islamique de Mauritanie importe 70% de ses besoins en céréales. L'évolution des importations des produits céréaliers présente une tendance à la hausse.

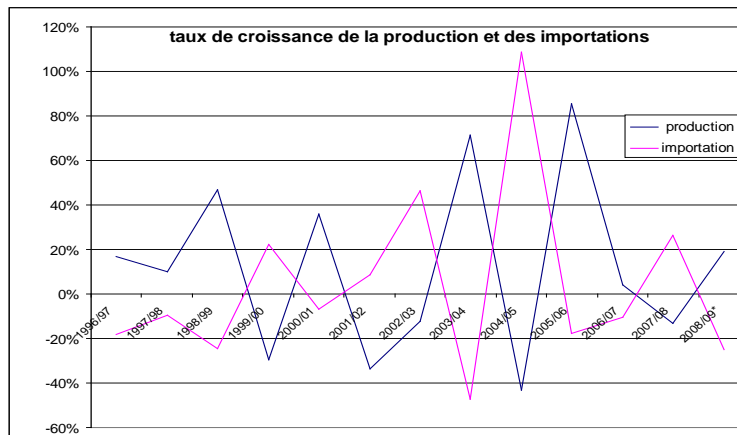
Au cours des dix dernières années (1997-2007), les importations de céréales sont évaluées en moyenne à 326 963 tonnes. Les importations de blé représentent 73,7% des importations totales en 2007/08, le riz 26% et le mil, sorgho et maïs le 0,3%.



source : bilan céréalier/CSA

²⁷ Estimation faite au cours de la campagne agricole 2008/09

On peut noter que le niveau²⁸ des importations est lié négativement à celui de la production avec un coefficient de corrélation de 0,77.



La consommation moyenne par habitant de céréales se situe en moyenne autour de 172 kg/hbt/an au cours de la période de 2000 à 2008. Cette moyenne est inférieure à la norme officielle qui est de 176 kg/hbt/an. Au cours de la même période, les écarts entre la consommation par habitant et la norme officielle se traduisent par une forte variabilité, avec un minimum de - 65 en 2004 et un maximum de 57,6 en 2005. Pour l'année 2008, cet écart a été estimé à -17,4. Il ressort de l'analyse une surconsommation du blé au détriment du riz et du mil, sorgho et maïs.

A l'origine, la consommation alimentaire était limitée aux céréales traditionnelles. Malgré les faibles productions enregistrées dans les zones du Tagant et de l'Adrar, Le blé occupe une part importante au niveau de la consommation alimentaire. Il est utilisé pour faire de la farine de blé (pain), est consommé sous forme de céréales et est utilisé pour l'aliment de bétail. Cependant, il est reconnu que la part des différentes catégories de consommation demeure inconnue.

Consommation par habitant en kg	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Riz	34,84	26,13	23,44	31,33	27,46	37,33	32,5	38,4	46,5
Blé	100,13	101,96	90,86	134,04	72,77	135,42	107,3	100	92,42
Mil Sorgho Maïs	19,39	34,07	19,95	10,25	32,2	10,15	32,4	37,1	19,83
Consommation totale	167,33	168,25	126,55	218,99	110,66	233,65	190	175,5	158,76
Ecart entre la Consommation de riz moins celle prévue par les normes officielles (46kg/hbt/an)	-11,16	-19,87	-22,56	-14,67	-18,54	-8,67	-13,5	-7,6	0,5
Ecart entre la Consommation de blé moins celle prévue par les normes officielles (71/hbt/an)	24,13	25,96	14,86	58,04	-3,23	59,42	31,3	24	16,42
Ecart entre la Consommation de mil sorgho maïs moins celle prévue par les normes officielles (59kg/hbt/an)	-39,61	-24,93	-39,05	-48,75	-26,8	-48,85	-26,6	-21,9	-39,17
Ecart entre la Consommation totale moins celle prévue par les normes officielles (176/ kg /hbt/an)	-8,67	-7,75	-49,45	42,99	-65,34	57,65	14	-0,5	-17,24

Source : bilan céréalier/CSA

Ces produits (blé et riz) sont fonctions des cours internationaux et de la disponibilité mondiale en denrées alimentaires. Un choc conjoncturel entraîne des distorsions au niveau des marchés locaux

²⁸ Source bilan céréalier

en termes de disponibilité et d'inflation des prix, provoquant ainsi un risque d'insécurité alimentaire.

L'alimentation constitue le poste de dépenses la plus importante. En Mauritanie, les ménages se procurent la majorité de leurs besoins alimentaires (83%) au niveau des marchés. L'étude révèle que 59% des dépenses sont effectuées en cash²⁹.

Les dépenses alimentaires sont essentiellement constituées de dépenses en céréales, huiles, lait, légumineuses, viande et poisson. Le blé, le pain et le riz représentent plus de 80% de dépenses alimentaires quelle que soit la classe de vulnérabilité³⁰. La proportion élevée des dépenses alimentaires engendre une mobilisation des ressources au détriment de l'éducation et la santé.

Source ESAM avril 2008

Suite à la hausse des prix des denrées observée, les acteurs du commerce ont ajusté leur prix locaux à la hausse et ont continué à approvisionner correctement les marchés. En revanche, les populations démunies ont adapté leur consommation au détriment de la qualité requise pour garantir une alimentation saine.

6. Evolution des cours des denrées du global au local

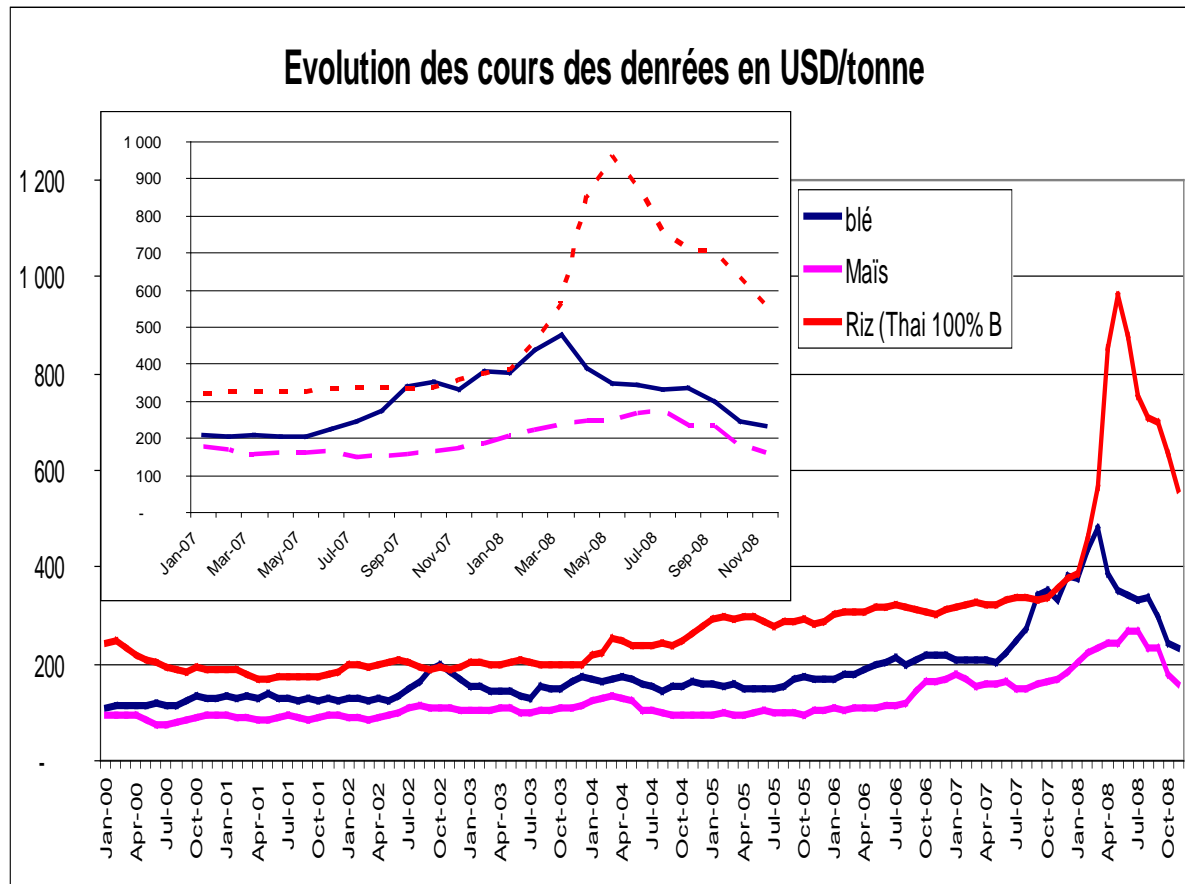
6.1 **Au niveau global**

Les cours mondiaux des denrées alimentaires en particulier ceux du riz, du blé et du maïs ont connu une envolée depuis le début de l'année 2007. Cette hyper inflation des cours a connu un point culminant en mai 2008 pour le riz (963 USD/T) et pour le blé (350 USD/T) et en juillet 2008 pour le maïs (269 USD/T).

A partir de ces dates (mai et juin 2008), les cours mondiaux ont amorcé une tendance à la baisse qui ne s'est pas traduite au niveau local. Ce temps de latence nécessaire pour un réajustement à la baisse ne rend pas le marché efficace.

²⁹ ESAM avril 2008

³⁰ Selon – Mauritanie (EMOP 10249.0)



Source :USDA

Les causes de cette inflation des cours sont multiples. Les principales raisons évoquées, sont:

- La réduction des terres cultivables au profit des biocarburants (EU et Brésil)
- La dégradation des terres cultivables³¹ causée par les facteurs climatiques (sécheresse, etc.)
- La hausse de la demande de la Chine et de l'Inde
- Les fluctuations à la hausse des hydrocarbures et de ses produits dérivés
- La hausse du coût du crédit engendrée par la crise financière

³¹ La perte de 4 millions d'hectares cultivables en Chine en 10 ans a entraîné une hausse de la demande estimée à 35% des quantités disponibles sur le marché mondial – source : présentation intitulée « crise rizicole en Afrique, mythe ou réalité ? » faite par le Directeur général du centre du riz pour l'Afrique de l'Ouest (ADRAO) au cours du Conseil des Ministres des Etats membres tenu à Abuja en Septembre 2007

6.2 Répercussion au niveau local

Les fluctuations à la hausse des cours mondiaux des denrées se traduisent sur les marchés locaux des pays les moins avancés par une répercussion inflationniste. D'un pays à un autre, les conséquences ont été perçues différemment. Elles dépendent principalement de la part des importations dans la résorption du déficit nutritionnel.

Prix constants Nouakchott	BLE		MAIS		RIZ	
	FOB	MRO	FOB	MRO	FOB	MRO
Jan 07 – Jan 08	80%	67%	15%	7%	21%	-11%
Jan 08 – Nov 08	-37,5%	-7%	-22%	25%	45%	22%

Source usda – fewsnet- csa

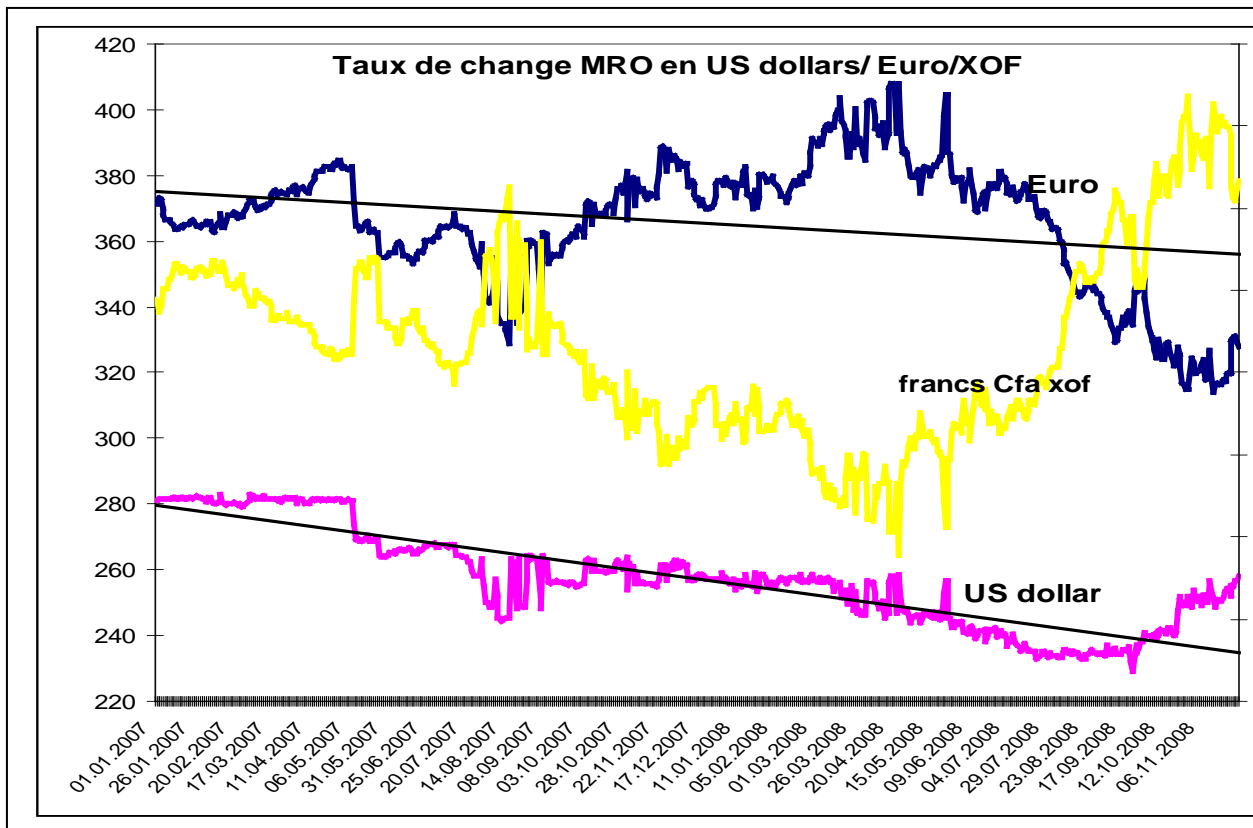
Pour l'année 2007, on observe une hausse généralisée des cours mondiaux du blé (80%), du maïs (15%) et du riz (21%). Elle se traduit dans une moindre mesure sur le marché local, par une augmentation des prix du blé (67%) et du maïs (7%). S'agissant du riz, on constate une baisse de 11%.

Entre janvier 2008 et novembre 2008, on assiste à une montée vertigineuse du cours du riz (45%) qui se traduit respectivement au niveau local par une hausse de 22%. En revanche, la baisse des cours du blé (37,5%) et du maïs (22%) se traduit sur le marché local par une baisse de 7 % pour le blé et une hausse de 22% pour le Maïs.

Cette répercussion limitée du global au local a été possible grâce à la dépréciation du Dollar EU et de L'Euro par rapport à la monnaie locale.

Cependant, la contrainte se situe au niveau des recettes d'exportation libellées en Dollar EU et en Euro d'une part, et, d'autre part, au niveau des transactions faites en francs CFA (XOF) avec les pays limitrophes.

Au niveau des marchés transfrontaliers, le commerçant est obligé de mener une opération d'exportation (élevage, etc.) pour détenir des devises afin d'importer des céréales. Cette appréciation de la monnaie locale par rapport au franc CFA pourrait limiter l'acquisition de céréales entraînant une réduction de l'offre au niveau des marchés céréaliers

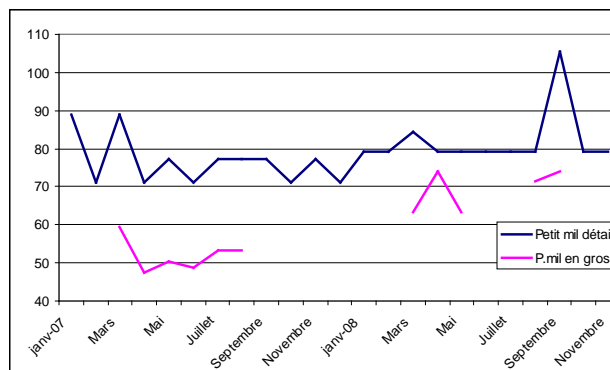
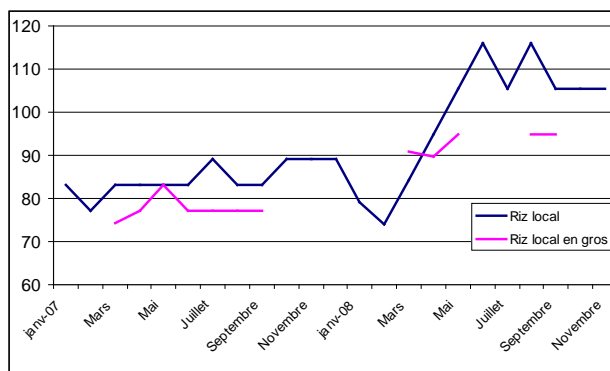


source :OANDA

Quant aux céréales traditionnelles produites en Mauritanie, seul le sorgho a connu une hausse de 20 % en 2007. Au cours de la période de janvier à novembre 2008, les céréales traditionnelles ont connu une hausse de 4% pour le sorgho et de 33% pour le riz local. Durant cette même période le petit mil n'a pas connu de variation. Les prix en gros du petit mil et du riz local ont subi une hausse au cours de la période observée (*série de prix incomplète*).

Prix constants à Nouakchott ³²	Petit mil		Sorgho		Riz local	
	Gros	Détail	Gros	Détail	Gros	Détail
Jan 07 – Jan 08		-11%		20%		-5%
Jan 08 – Nov 08		0%		4%		33%

source : fewsnet csa

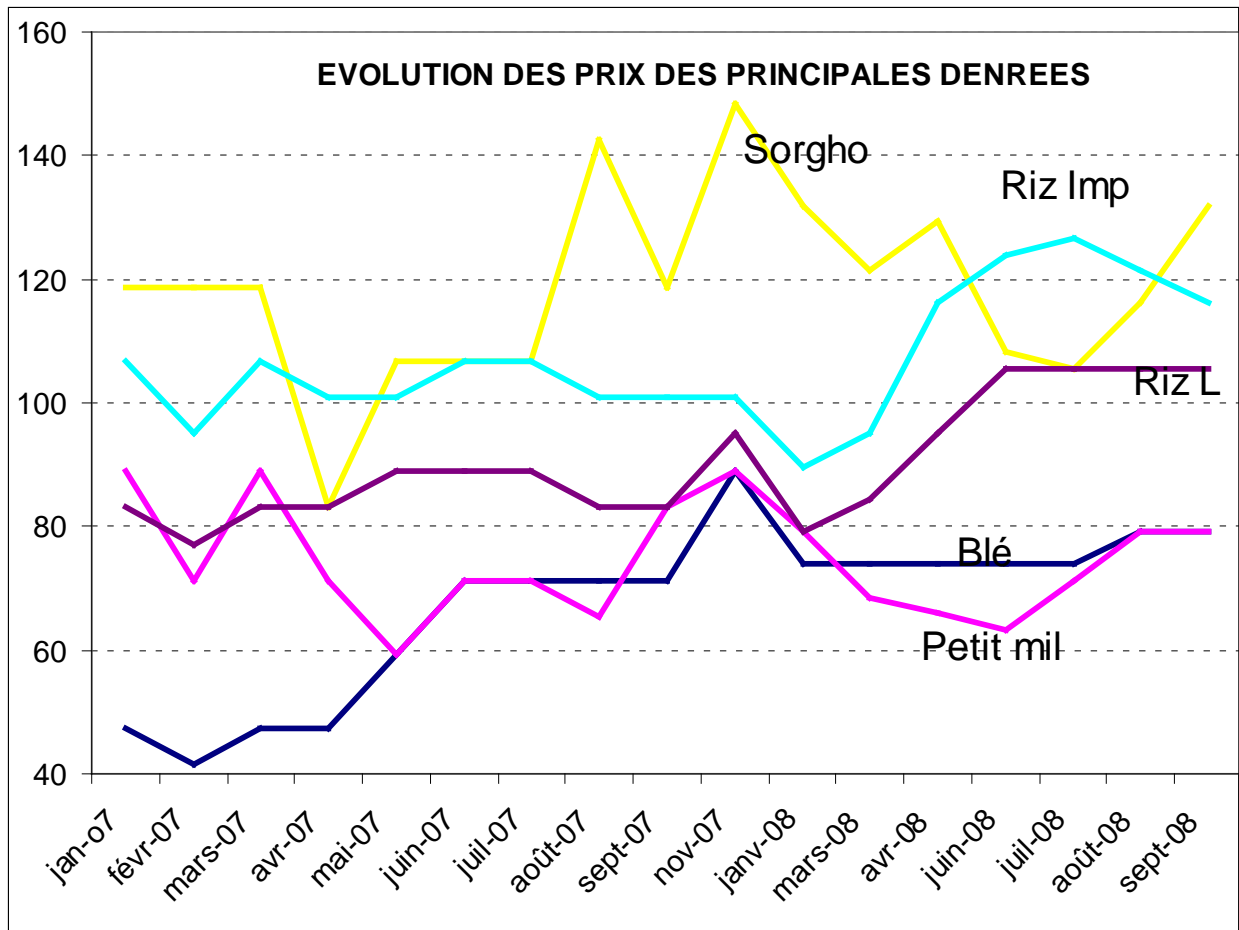


³² Source fewsnet

Le prix détaillant est plus élevé parce qu'il comprend le coût additionnel du transport et de la marge bénéficiaire du détaillant.

NB : L'analyse des prix producteurs ou des prix en gros permet de comprendre si les prix pratiqués ont subi l'effet transmission de la crise internationale³³ et/ou l'effet d'anticipation des producteurs

L'évolution des prix constants des denrées au niveau du marché de Nouakchott durant la période observée. Il ressort du graphique ci-dessous parmi les céréales traditionnelles et importées que le sorgho détient le prix le plus élevé de mai 2007 à mai 2008. A partir de cette date, c'est le prix du riz importé qui prend le relais. Le prix du riz local semble suivre la courbe des prix du riz importé à la hausse (non à la baisse). Quant au prix du blé, il est en hausse de janvier 07 à janvier 08. A partir de cette date, le prix du blé s'est stabilisé suite à l'intervention de l'Etat. S'agissant du prix du petit mil, il est en baisse durant les périodes de mars³⁴ à juin 2007 et 2008.



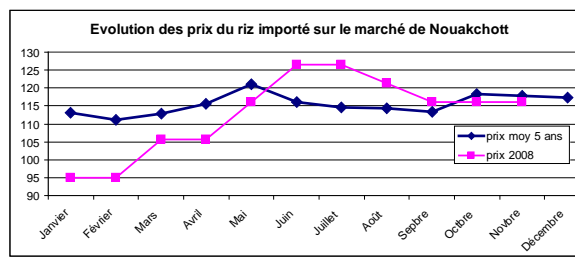
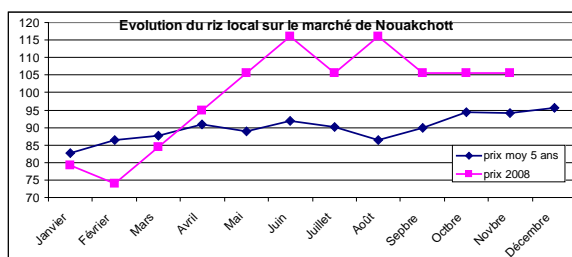
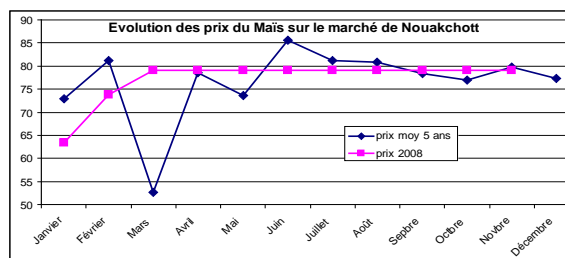
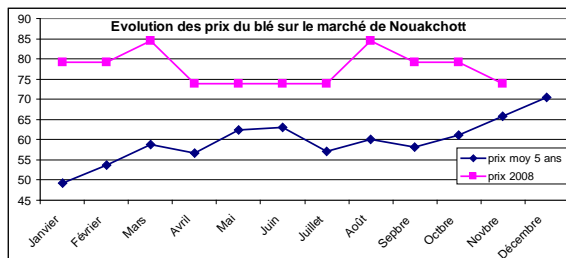
Source : fewsnet, CSA, ONS

³³ L'augmentation des prix des engrais et des semences

³⁴ Arrivée des récoltes

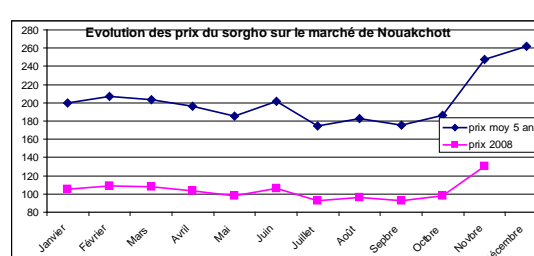
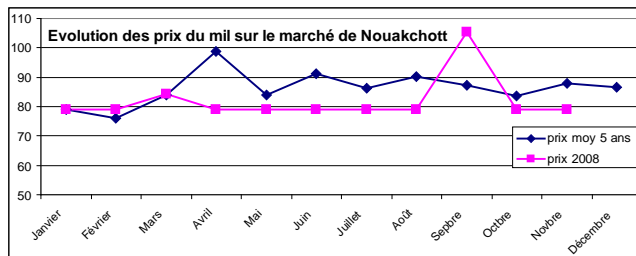
La moyenne des prix mensuels des cinq dernières années comparée aux prix de l'année 2008 permet d'apprécier les tendances des prix constants des denrées.

Les prix du blé en 2008 sont plus élevés que la moyenne des prix de cinq dernières années. Le blé présente des taux de variation élevés avec un maximum de 61 % en janvier 2008 et un minimum de 12 % en Novembre 2008 (11mois). Le prix du riz importé présente des variations positives à partir de juin à septembre 2008 (4 mois). Quant au riz local, le taux de variation a connu une hausse durant la période d'avril à novembre 2008 (8 mois). Le cas du sorgho présente des variations négatives et constantes, les prix de 2008 sont inférieurs à la moyenne des prix de cinq dernières années.



Variation entre le prix mensuel de 2008³⁵ et la moyenne des prix mensuels des cinq dernières années

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov
petit mil	0%	4%	0%	-20%	-6%	-13%	-8%	-12%	21%	-5%	-10%
sorgho	-90%	-90%	-90%	-90%	-90%	-90%	-90%	-90%	-90%	-90%	-90%
maïs	-13%	-9%	50%	1%	8%	-7%	-2%	-2%	1%	3%	-1%
Riz importé	-16%	-15%	-6%	-9%	-4%	9%	10%	6%	2%	-2%	-1%
Riz local	-4%	-14%	-4%	5%	19%	26%	17%	34%	17%	12%	12%
blé	61%	48%	44%	30%	18%	17%	30%	40%	36%	29%	12%



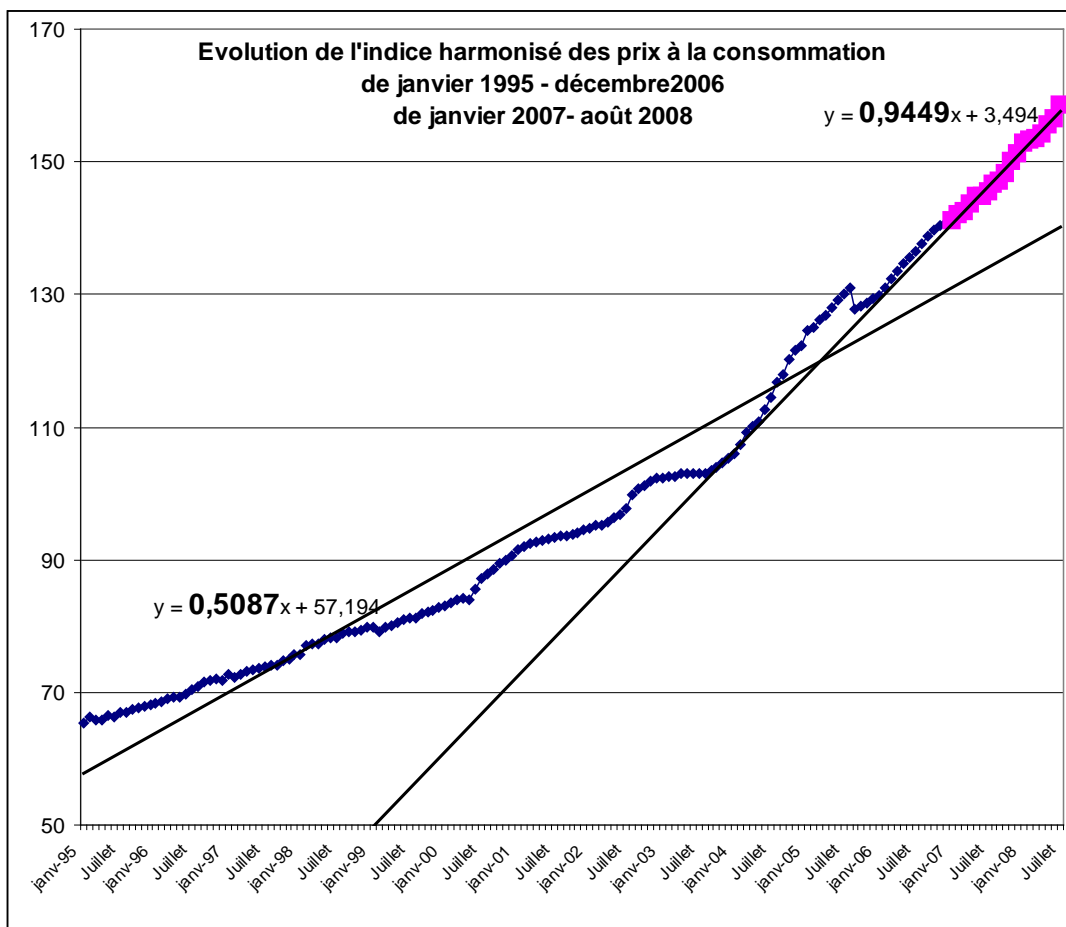
Dans le cas d'une hausse généralisée des céréales importées, les populations locales ne peuvent recourir aux céréales locales comme substituts. Les prix des céréales traditionnelles restent encore trop élevés. La conjonction de facteur conjoncturel (hausse des prix des denrées

³⁵ Source : fewsnet

importées) et structurel (dépendance vis-à-vis des denrées importées) entraîne une frange de la population dans une situation de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire.

L'évolution de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) a connu une variation à la hausse depuis 1995. Au cours de la période observée, on constate un taux d'inflation qui passe de 7,4% à 12% entre 2007 et 2008.

En 2007, il s'avère que l'inflation de l'IHPC s'est accentuée. Cette variation à la hausse a été principalement causée par les produits locaux et ceux importés. S'agissant des produits locaux, les plus fortes variations ont été enregistrées au niveau de la fonction alimentation. Concernant ceux importés, il s'agit principalement des produits alimentaires, le logement, l'habillement, le tabac et l'ameublement.



Source ONS

Au cours du premier semestre de 2008, l'indice des prix à la consommation a connu une augmentation résultant essentiellement des variations positives des fonctions «produits alimentaires, transport et combustibles» ayant un poids non négligeable dans la variation de l'indice global.

En désagrégant l'indice global³⁶, il apparaît clairement que les produits importés et non durables ont le plus contribué à la variation de l'indice global. De plus, s'y ajoute les produits frais et l'énergie. L'effet inflationniste des produits importés s'est propagé au niveau des prix locaux contribuant fortement à la variation de l'indice global (IHPC) à la hausse. L'indice global est corrélé avec les produits importés (0,7) et avec les produits locaux (0,4).

7. Le marché

Depuis 1990, la Mauritanie s'est engagée dans un processus de dévolution du monopole de l'importation et de la distribution des produits alimentaires de l'état au secteur privé. En d'autres mots, il s'agit d'un désengagement progressif de l'Etat au niveau des secteurs marchands. Parmi les réformes, on peut citer:

- L'abolition des monopoles d'importation,
- La réforme du commerce et du change par la suppression des barrières qualitatives et quantitatives;
- L'ouverture du marché intérieur au commerce et à l'investissement;
- La libéralisation des prix;
- Le désengagement progressif de l'Etat de l'économie, notamment par la privatisation des banques et de la plupart des entreprises publiques;
- La libéralisation du change.

Le marché est à la fois l'expression des volontés et des capacités des offreurs (producteurs/distributeurs) et des demandeurs (consommateurs/prescripteurs). Sa taille réelle dépend d'un vouloir de vendre et d'un pouvoir de vendre mais également d'un vouloir d'achat et d'un pouvoir d'achat.³⁷

En Mauritanie, le marché céréalier est estimé à 550 576³⁸ tonnes en 2008. Ce marché est reparti comme suit: 143 900 T pour le riz, 222 107 T pour le blé et 184 568 T pour les autres céréales (maïs, mil et sorgho).

La production céréalière est généralement instable et est absorbée par la demande locale. D'une année à l'autre, le marché de l'offre peut varier considérablement. Cette situation peut entraver l'arrivée de nouveaux entrants et l'émergence de marchés concurrentiels de produits céréaliers.

En ce qui concerne l'offre en 2007, la SONIMEX a approvisionné le marché à hauteur de 25% (contre 19% en 2006), l'aide alimentaire était de 12,20% (contre 8,5% en 2006). Les privés se sont partagés 63% en 2007 (et 72% en 2006). En 2008, la part du marché occupé par les privés s'est réduite compte tenu de la mise en œuvre du Plan Spécial d'Intervention (PSI).

³⁶ L'indice global (IHPC) est composé de 12 fonctions de consommation. Chaque fonction de consommation comprend plusieurs produits classés selon un système de pondération. La Fonction «produits alimentaires» est composée des céréales non transformées, la viande de bœufs, le poisson, le lait, les huiles, les fruits légumes frais et les produits non classés. La contribution des 12 fonctions de consommation à la variation de l'indice global est toujours inférieure ou égale à 100%.

³⁷ Source: Analyse de marché p:24 Véronique Boulocher, Sabine Flambard et Sylvie Jean

³⁸ Norme officielle * population totale = 176 * 3128274

Plan spécial d'intervention

Le gouvernement mauritanien a mis en œuvre un Plan Spécial d'Intervention (PSI) pour soulager, les populations les plus démunies à travers l'amélioration de leur revenu et de leur sécurité alimentaire. Ledit programme renferme :

- un volet visant à lutter contre la pauvreté à travers des microprojets d'une part, et, d'autre part,
- un volet ayant comme objectif de garantir la disponibilité des céréales en tant que composante essentielle du panier alimentaire par le réapprovisionnement des Stocks Alimentaires Villageois de Sécurité Alimentaire (SAVS) et la mise en place de boutiques témoins dans les quartiers périphériques.

Le PSI comporte des mesures conjoncturelles (1,2,3) et structurelles (4, 5, 6)

1. Stabilisation des prix - Les mesures visant à réduire les prix portent d'une part, sur la mise en place d'un système d'approvisionnement efficace pour éliminer les conditions favorables à la spéculation, et, d'autre part, sur l'élaboration d'un mécanisme de subventions ciblées pour certains produits ou certaines zones géographiques. Il s'agit de lignes de crédit accordées à la SONIMEX et aux importateurs nationaux afin de garantir l'approvisionnement régulier du marché à des prix stabilisés. L'augmentation de la part de marché couverte par la SONIMEX (de 15 à 25%) est l'un des principaux leviers de cette stabilisation.

2. Atténuation des prix - l'augmentation des salaires et de la subvention des services de base ont été pris en compte dans la loi des finances rectificative de mai 2008. La valeur du point indiciaire des salaires du personnel de la Fonction Publique et des pensions de ses retraités a augmenté de 10% à partir du mois de janvier 2008, pour un coût d'environ 3,545 milliards UM. De plus, s'y ajoute l'allègement de l'impôt sur les salaires. La nouvelle loi de finance a pour objet d'empêcher la fiscalité de peser sur les coûts des denrées de 1ère nécessité C'est ainsi que le blé a été détaxé (0%) depuis septembre 2007 en vertu de la loi de finance rectificative. La détaxation du riz, aliment de base pour toute la population a été effective en avril 2008. A moyen terme, le Gouvernement, a décidé de réduire, dans le cadre de la loi de finances 2008, les dépenses sur les biens et services des départements de 10% et d'affecter ce montant à un fonds qui a pour mission de limiter les effets de la montée des prix des denrées de première nécessité

3. Aide alimentaire et filets de sécurité - L'augmentation du stock national de sécurité alimentaire en blé à 17 000 Tonnes, afin de le porter à un mois de consommation, alors qu'il est limité actuellement à moins de quinze jours.

Les distributions gratuites concernent les populations en extrême vulnérabilité qui ne sont pas en mesure de travailler (en VCT)

La mise en œuvre de programmes vivres contre travail (Vivres Contre Travail) dont bénéficient environ 650.714 personnes dont (550.712 en milieu rural et 100.002 en milieu urbain). Le coût correspondant est estimé à 2,38 milliards UM. Les VCT sont de trois types selon le milieu urbain ou rural, ou que l'activité concerne les projets préparant la prochaine campagne

Les stocks villageois (ou SAVS), existants sont réapprovisionnés en mettant à la disponibilité des comités villageois du blé subventionné, vendu à 5000 UM le sac de blé ; les villages de plus de 100 habitants sans SAVS disposent de stocks sous forme de fonds de roulement pour l'ouverture de nouvelles banques de céréales que leurs comités villageois devront vendre au même prix. 1.944.000 personnes dont (1.727.000 en milieu rural et 217.000 en milieu urbain) ont bénéficié du réseau national de Stocks Alimentaires Villageois de Sécurité (SAVS) et de boutiques communautaires ainsi approvisionnés. Le coût correspondant s'élève à environ 3,67 milliards UM. La création de 150 nouveaux SAVs (en complément des 345 supportés par le PAM) en leur offrant un fonds de roulement de départ équivalent à 8 tonnes de blé.

4. Campagne agricole - Le programme a fourni les aliments de bétail en quantités suffisantes et à des prix abordables (subvention à hauteur de 1000 UM le sac de 50 kg) dans les zones qui ont enregistré un déficit pluviométrique. Il s'agit de mettre à disposition de la CAIE (Centrale d'Achat des Intrants d'Élevage) une quantité d'aliments de bétail nécessaire pour le bétail sédentarisé, en milieu villageois à commercialiser à travers les SAVS. Le coût pour l'Etat est de 993 millions UM, pour 34644 Tonnes d'aliments de bétail. Pour soutenir la production agricole, notamment dans le secteur irrigué, l'Etat accorde une garantie pour environ 6 milliards UM, correspondant à 3,8 pour le crédit de campagne et 2,2 pour un crédit de moyen terme en aménagement et équipement agricoles.

5. Emploi, insertion et formation accélérée - La mise en place d'un fonds de 800.000.000.UM pour encourager l'auto emploi et le placement, dans le cadre de l'insertion afin d'augmenter les revenus des moins nantis, ce volet cible les groupes de jeunes chômeurs, de femmes chef de ménages ou sans revenus et de travailleurs :

- le programme de formation emploi jeunes et le fonds de promotion de l'emploi des jeunes est mis en œuvre par le MEIFP (cible d'abord les jeunes des quartiers périphériques et les diplômés chômeurs inscrits au niveau de l'ANAPEJ) ;
- les bénéficiaires des AGRs sont ciblés en concertation avec les autorités administratives et les collectivités locales ; les critères de choix et les quotas par moughata ont été prédéfinis par le département de l'emploi et celui de la promotion féminine, sur la base du poids démographique et de la vulnérabilité dans la moughata.
- des économats sont mis en place en collaboration avec les principales institutions employant un maximum de travailleurs; ils aideront à atténuer la montée des prix de première nécessité.

6. Programme hydraulique - La réalisation/réhabilitation de 22 stations pastorales motorisées, constituent l'essentiel de ce volet, est répartie en quatre lots afin d'en faciliter la mise en œuvre ; il s'agit, dans l'ordre, de couvrir les wilayas (i) du Hodh Echargui, (ii) du Hodh Elgharbi, (iii) de l'Assaba et du Tagant et (iv) du Brakna, du Gorgol et du Guidimakha.

Source : Gouvernement

7.1 Typologie du marché céréalier

Il est maintenant reconnu qu'une denrée est représentée par un marché spécifique à chaque étape de sa commercialisation. Les marchés céréaliers possèdent différentes fonctions caractéristiques au temps. On peut citer:

Les marchés de collecte sont généralement situés en milieu rural, essentiellement dans les zones de production: Hodh el Chargui, Assaba, Gorgol, Brakna, Trarza et Guidimakha.

Les marchés de regroupement/ d'approvisionnement se trouvent en général dans les zones périphériques des centres urbains. Ce sont des marchés où convergent les produits issus des marchés de collecte avant d'être redéployés vers les marchés de transit ou directement vers les marchés de consommation. Ces marchés ne sont pas permanents ; ils existent tant que les courtiers attendent les offres.

Les marchés de transit sont des marchés qui disposent des équipements de stockage permettant aux produits de transiter avant d'être acheminés vers les centres de consommation. Généralement, les marchés d'approvisionnement ont des équipements de stockage.

Les marchés de consommation sont des marchés qui se situent dans les centres urbains où sont acheminées les produits rassemblés dans les marchés de regroupement ou stockés dans les marchés de transit. Ce sont des marchés qui sont présents dans toutes les capitales régionales Nouakchott, Kiffa, Atar, Tidjikja ... Les marchés de consommation ont des statuts permanents.

Les marchés transfrontaliers - ce sont des marchés très dynamiques parce qu'ils permettent de rééquilibrer une part du déficit alimentaire.



Les frontières constituent un élément déterminant dans le dynamisme du commerce. La notion de commerce est appréhendée par le commerçant mauritanien comme étant une source de bénéfices locales et une source de devises externes. Ces deux sources constituent le fondement du commerce mauritanien. Son activité commerciale ne se limite pas au niveau de l'espace mauritanien. Elle va au – delà.

Les activités extraterritoriales occupent une part non négligeable dans le commerce. Elles prennent des proportions qui dépassent celles relatives au marché local. Cette situation peut engendrer des problèmes de devises parce que les ressources issues du marché extraterritorial échappent à tout contrôle de l'Etat. La fermeture sporadique des frontières constitue un véritable obstacle pour le commerçant mauritanien.

Cependant, il faut préciser qu'il existe une concentration et une hiérarchie fonctionnelle des marchés variant en fonction du circuit de commercialisation. La non transparence et l'asymétrie d'information au niveau des marchés ne garantissent pas leur bon fonctionnement.

7.2 Les acteurs

Le marché est composé d'un nombre réduit d'acteurs. Ils sont au nombre de trois:

1: Public – SONIMEX. Cette société para publique avait le monopole de l'importation des denrées alimentaires avec comme principale mission l'approvisionnement et le transport des denrées sur tout le territoire. Suite au processus de libéralisation, elle a progressivement laissé la place à l'émergence des importateurs privés. En 2005, la SONIMEX a subi une restructuration organisationnelle et une redéfinition de ses missions³⁹ et fonctions. Ses activités se résument à mettre en œuvre une politique commerciale dynamique, à assurer une meilleure programmation⁴⁰ des importations et à élargir la gamme de produits.

En 2006, la structure a repris ses activités liées aux importations de denrées. Elle intervient à hauteur de 25 -30% dans le marché (dans l'optique de le réguler).

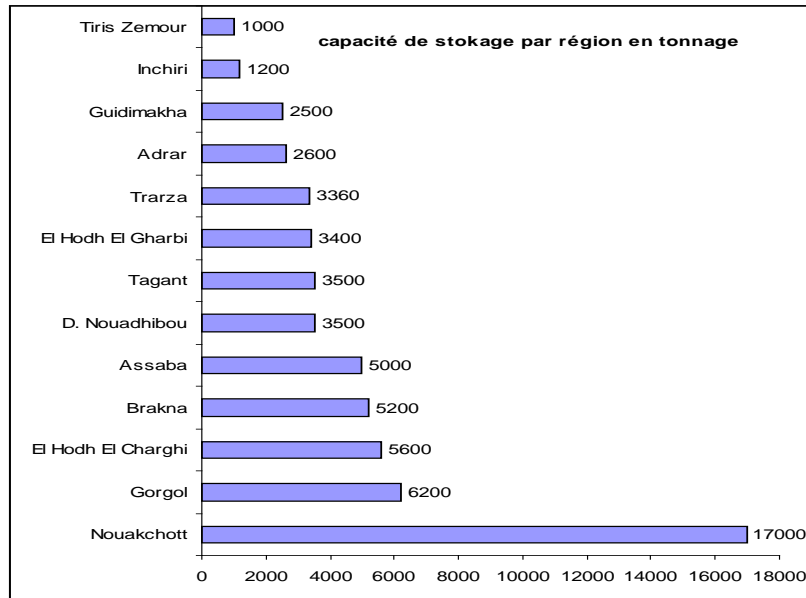
La structure dispose d'une flotte de 14 camions dont 11 semi-remorques de 30 tonnes et 03 camions de 20 tonnes. Elle assure le transport des produits de la capitale Nouakchott vers l'intérieur. De plus, elle possède 11 magasins à Nouakchott dont la capacité globale est de 56,600 T. Au cours de l'année 2007, elle a acheminé plus de 10 000 tonnes à travers tout le territoire soit 180 023 Km parcourus.

	NEMA	AIOUN	KIFFA	ALEG	KAEDI	BOGHE	TIDJIKJA	ROSSO	ATAR	NOUADHIBOU	SELIBABY	AKJOUJT
Distance(km)	1 102	817	607	263	438	333	603	204	436	470	678	256
Quantité distribuée (Tonne) en 2007	1259	1255	1764	480	315	345	459,25	916	420	1767	380	630

³⁹ Approvisionnement des agriculteurs en engrais et en semences ou la supervision de l'opération Ramadan, plan d'urgence, opération paddy, etc.

⁴⁰ Évite les pénuries et maintient les prix à un niveau raisonnable.

De plus à l'intérieur du territoire, la structure bénéficie de magasins de stockage du Commissariat à la Sécurité Alimentaire, avec une capacité de stockage de 54 700 tonnes réparties comme suit:



Dans la conception de l'Etat mauritanien, le marché ne peut pas être libre ; il est important de le suivre et d'y intervenir en cas de besoin. L'option de l'Etat est d'intervenir par la régulation à travers la SONIMEX.

Le Ministère du Commerce à travers la Direction de la Concurrence, de la Protection des Consommateurs et de la répression des fraudes assure le contrôle des prix et de l'approvisionnement du marché. Elle représente une structure de veille et d'aide à la décision.

Missions et attributions du Ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme est chargé de la conception, de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement dans les secteurs du tourisme, du Commerce, de l'Artisanat et des Assurances. Il est en outre, chargé de l'organisation et de la préparation de la participation de la Mauritanie aux manifestations universelles et Mondiales relevant de son ressort, ainsi qu'aux Foires et expositions spécialisées.

En matière de commerce,

le Ministère du Commerce de l'Artisanat et du Tourisme est chargé de :

- l'organisation et de la promotion du commerce en général;
- la mise en œuvre de toutes actions tendant à promouvoir les activités d'exportation et d'importation ;
- la mise en place et la surveillance des circuits commerciaux intérieurs d'approvisionnement et de distribution des produits de consommation;
- veiller à la sécurité en matière d'approvisionnement en biens de consommation, en concertation avec les importateurs et dans l'esprit de la politique et des textes régissant le secteur du Commerce ;
- La concertation avec les importateurs et les exportateurs pour assurer la fluidité du marché intérieur et la promotion des exportations ;
- La concertation avec les organisations de la société civile ayant pour objet la défense des Consommateurs, dans la cadre des lois et règlements en vigueur ;
- L'initiation des projets de lois et de règlements relatifs au secteur du commerce, de l'artisanat et du tourisme ;
- La protection des consommateurs

2: Privé – formel: parmi les acteurs, nous avons les grandes familles de commerçants ainsi que les Grands Moulins de Mauritanie (GMM) et ceux du Sahel (GMS). Ces acteurs possèdent une bonne capacité financière avec des possibilités de lever des fonds à l'étranger pour assurer leur opération d'importation. De plus, la capacité de stockage ainsi que la technologie dont ils disposent constituent un avantage à moyen et long terme.

L'implantation de deux minoteries a permis à la Mauritanie de ne plus importer de la farine pour satisfaire la demande locale. Ces acteurs mettent sur le marché des produits de premières nécessités et des aliments de bétail. Ils ont largement contribué à la disponibilité du produit sur le marché et à stabiliser les prix.

3: Privé informel: ce sont des commerçants qui achètent des produits locaux pour les mettre sur les marchés de consommation. Ils importent de denrées traditionnelles provenant des pays limitrophes. Ils arrivent à surmonter le manque de devises:

- soit par un crédit basé sur une relation de confiance avec le fournisseur étranger au Mali ou au Sénégal,
- ou soit par une opération d'exportation de produits (huile, farine, sucre, bétails) afin de couvrir les frais relatifs à l'importation de céréales traditionnelles

Ce type de commerçants ne déclenche une opération d'importation qu'après avoir constaté une forte demande sur les marchés transfrontaliers. Les quantités sont acheminées pour être vendues le plus rapidement possible. Ils obéissent plus à l'esprit et à la logique mercantile. Compte tenu de la volatilité des prix, ils sont devenus de plus en plus prudents. Ils possèdent un réseau de distribution efficace à travers le pays et à l'extérieur du territoire.

En définitive, le commerçant mauritanien joue un rôle important dans l'approvisionnement des marchés à condition que l'expression des volontés et des capacités des consommateurs soit effective.

Il rencontre deux obstacles que sont: le manque de devises et l'imprévisibilité de la demande. Cette dernière est tributaire de la production, qui varie d'une année à l'autre en fonction de la pluviométrie et des quantités auto – consommées. Cette situation rend difficile les prévisions

7.3 Circuit de commercialisation

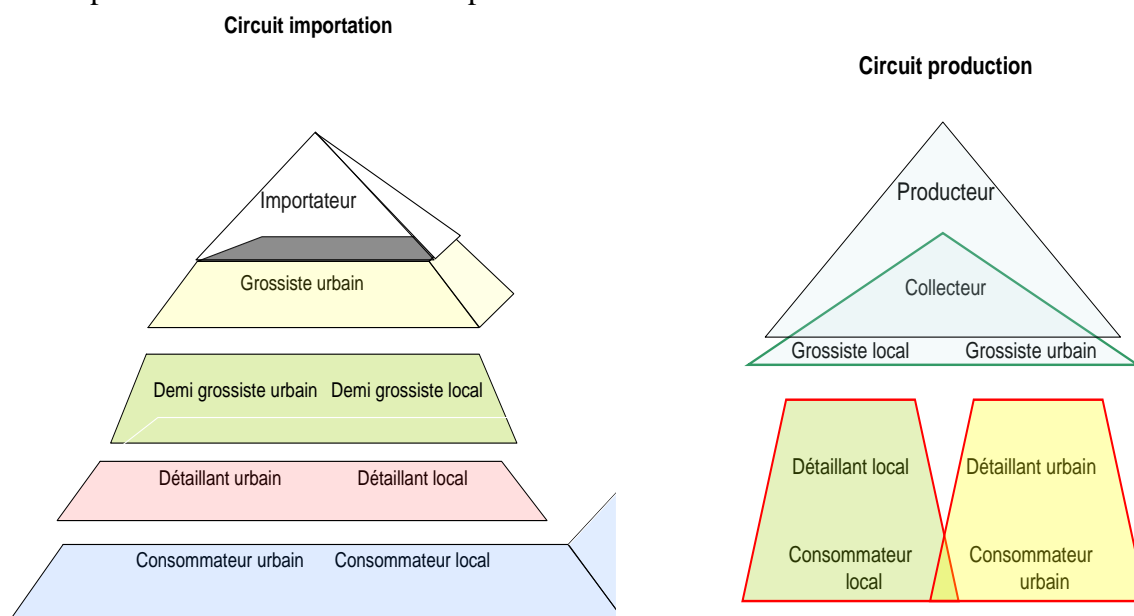
Le circuit de commercialisation est dominé par les commerçants privés issus de grandes familles. En effet, les importateurs maîtrisent tout le circuit de distribution car les stades commerciaux ne sont pas totalement définis et surtout restent non appliqués. Ils agissent au niveau territorial et extra territorial. Ils présentent des avantages⁴¹ qui découragent les nouveaux entrants. Ce maillage de distribution hors territoire alimente un marché de devises lucratif échappant à tout contrôle.

⁴¹ Capacité financière, capacité de stockage, réseau de distribution et maîtrise du système des certificats d'importations/ exportations

Les principaux acteurs intervenant au niveau de la chaîne sont:

- les producteurs et les importateurs
- Grossiste: les collecteurs des régions transfrontalières, les intermédiaires
- Demi grossiste
- Les détaillants
- Les consommateurs

La chaîne de distribution est plus longue pour les produits importés que locaux. Au niveau des marchés⁴², on constate une nette séparation entre ceux qui vendent des produits importés et ceux qui vendent les produits locaux. Il s'avère que le choix des différents produits mis sur le marché et à la disposition du consommateur dépend du fournisseur.



7.4 Les marchés en Mauritanie

34 questionnaires ont été renseignés auprès de huit marchés⁴³. L'échantillon est composé de 44 % de grossiste, de 11 % de demi grossiste et de 44 % de détaillant.

Il ressort de l'exploitation générale des questionnaires que :

⁴² Nouakchott

⁴³ 07 Questionnaires marché de Kankossa - 5 détaillants et 2 grossistes

04 Questionnaires marché de TENAHA - 4 grossistes

04 Questionnaires marché de KIFFA - 2 grossistes 2 détaillants

Marchés Nouakchott

05 Questionnaires marché de 5 et 6 - 2 grossistes et 3 détaillants

04 Questionnaires marché de Charbon - 4 détaillants

06 Questionnaires marché de socim - 5 de mi grossistes 2 détaillants

02 Questionnaires Questionnaires Marche arafat - 2 demi grossiste/détaillant

02 Questionnaires Marché Kosovo - 2 demi grossiste/détaillant

- 93% des commerçants pensent que la hausse des prix est liée à l'augmentation des prix d'acquisition de la denrée, 53% au coût des transport, 43% à la rareté du produit, 26% à la hausse du crédit et 20% aux différentes taxes.
- 80% des personnes enquêtées ont confirmé la baisse de la demande de céréales par rapport à l'année dernière. Cette baisse est liée à la quantité de denrées auto- consommées (34,3%), à l'érosion du pouvoir d'achat (21,8%) et à la distribution de vivres (18,7%).
- 53% des personnes considèrent que l'offre a baissé par rapport à l'année précédente.
- 74% des acteurs se procurent des denrées sans recourir à un emprunt bancaire. En revanche 99 % utilise le crédit comme mode de transaction privilégié avec leurs clients.

Les informations relatives à la principale source de crédit, à l'accès au crédit et à l'application des taux d'intérêt ont été faiblement renseignées. Les éléments recueillis révèlent que le réseau de commerçants reste la principale source de crédit.

Au niveau de Nouakchott - Les prix de référence des céréales importées sont fixés par les marchés de Nouakchott. La volatilité des prix est un problème constant. Le non affichage des prix contribue énormément à entretenir ce fléau. Les marchés sont approvisionnés correctement. Les boutiques visitées aux alentours des marchés possèdent du riz et du blé.

Concernant les préférences des consommateurs sur le choix des produits en termes de quantité et de qualité, les commerçants ont des difficultés à se prononcer. Ils ont constaté que la demande a baissé engendrant une offre excédentaire.

Etant donné que les prix ont évolué à la baisse, les commerçants sont en face d'un dilemme. Ils possèdent une quantité de stocks obtenus à un prix onéreux et ils craignent que le prix du marché soit inférieur à leur prix de revient.

Au marché 5^{ième} et 6^{ième} : les stocks sont suffisants, mais ils se vendent difficilement. Le temps d'écoulement est plus long. Durant la crise, les denrées étaient disponibles. Ils semblent que les consommateurs achètent à des intervalles réduits (petite quantité)

Marché Charbon: la situation est identique. Les céréales traditionnelles sont présentes sur les étals (mil, sorgho et maïs). Il ressort des échanges que les denrées s'écoulent lentement.

Marché SOCIM: le marché est très bien approvisionné.

Marché Arafat et Kosovo: ce sont des marchés qui se situent dans la périphérie; ils possèdent suffisamment de denrées. Les stocks s'épuisent difficilement.

Au niveau du marché de TENAHA - c'est un marché de transit des produits céréaliers entre la Mauritanie et le Mali. Généralement, les produits en vente sont: le riz importé, le riz local, le mil, le sorgho et le maïs.

La hausse des prix est essentiellement causée par le prix d'acquisition de la denrée et par le coût de transport (situation d'enclavement). A cela s'y ajoute un crédit de plus en plus cher.

Les informations recueillies sur le terrain font paraître une réduction des stocks. Compte tenu de la hausse des prix, la demande de céréales a aussi baissé. Elle est causée par l'exode de la population et la distribution de vivres. Les clients achètent les produits en quantité et en qualité inférieure. Quant à l'offre, elle a connu une baisse suite aux différentes raisons évoquées pour la demande.

Les grossistes achètent les denrées. Malgré sa cherté, le crédit semble être le mode de transaction prédominant entre le grossiste/demi grossiste/détaillant/consommateur.

Parmi les difficultés rencontrées, il y a le tissu routier peu fonctionnel, les coûts du transport élevés et le manque d'équipements de stockage.

L'offre de céréales traditionnelles (mil, sorgho et maïs) est inexistante. Le commerce du riz est orienté vers le riz local à destination du Mali.

Au niveau du marché de Kankossa - S'agissant du segment de marché du grossiste - l'offre des céréales traditionnelles est faible et celle des céréales importées est suffisante. Quant à la demande, elle a connu une tendance à la baisse. Elle demeure faible parce que :

- le pouvoir d'achat des consommateurs s'est érodé
- la distribution des vivres s'est intensifiée
- et les migrations se sont accentuées

Il ressort du questionnaire que le grossiste se procure les denrées sans faire recours à un crédit. En revanche, tous les autres acteurs oeuvrant au niveau de la chaîne de distribution usent du crédit.

Concernant le segment de marché du détaillant - les détaillants possèdent des stocks et vendent essentiellement des céréales traditionnelles. La demande a aussi baissé par rapport à l'année dernière. Les clients achètent de petites quantités de moindre qualité.

Parmi les problèmes évoqués, il ressort que l'instabilité et la faiblesse de la demande constituent un obstacle majeur. A cela s'y ajoute le coût du carburant et des taxes.

Au niveau du marché de Kiffa⁴⁴ - Les grossistes ne détiennent que des céréales importées. La hausse des prix est surtout due à la rareté du produit et au prix fixé par le fournisseur. Les stocks sont suffisants. La baisse de la demande est principalement occasionnée par l'érosion du pouvoir d'achat, la distribution de vivres et les conséquences de la crise économique mondiale. L'offre a baissé pour le cas du riz et du blé. Elle est essentiellement causée par la non stabilité des prix du marché.

Le grossiste achète les denrées sans faire recours à un emprunt. En revanche, au niveau du circuit de distribution, il semble que le crédit soit le mode opérationnel le plus usité entre le grossiste et

⁴⁴ quartier Jeddida

ses clients. Les difficultés rencontrées au niveau de ce marché sont liées à la faiblesse de la demande et à l'instabilité des prix.

Les détaillants ne vendent que des céréales traditionnelles tels que le mil, le sorgho et le maïs. La hausse des prix dépend du coût élevé du carburant, de la faiblesse de l'offre et du prix fixé par les fournisseurs (grossiste, commerçant, producteur). Ils ne possèdent pas de stocks.

Le détaillant se procure la marchandise à crédit auprès du grossiste. Il s'avère qu'il cède le produit à crédit au client. Et le client achète de petites quantités de moindre qualité après moult hésitations.

Les détaillants rencontrent plusieurs difficultés à savoir le coût des denrées trop élevé, la difficulté de se faire rembourser les crédits, le manque de transport et la faiblesse du pouvoir d'achat.

7.5 Intégration des marchés

Les marchés sont intégrés, si la différence de prix se limite au coût de transaction. Les marchés de Nouakchott ne sont pas intégrés avec les marchés des capitales régionales. Il s'avère que les marchés de Nouakchott sont intégrés avec les marchés locaux des capitales régionales. Les commerçants locaux préfèrent s'approvisionner directement au niveau des marchés de Nouakchott grâce à une stratégie de limitation des coûts. Cette situation remet en cause la hiérarchie⁴⁵ existante entre les marchés.

L'analyse des prix collectés⁴⁶ sur les marchés du riz importé montre que les marchés de Nouakchott ne sont pas intégrés avec les marchés des capitales régionales. Les coefficients de corrélation obtenus sont faibles ou à majorité négative. Il existe très peu de marchés qui présentent une corrélation supérieure à 0,7. Ils semblent que les marchés de Selibaby et de Zoueiratt soient intégrés (0,87) et ceux de Kaedi et de Kiffa (0,99).

Riz importé	Rosso	ZOUEIRATT	TDJIKJA	SELIBABY	NOUAKCO	NOUAD	NEMA	KIFFA	KAEDI	AOUN	ALEG	AKJOU
ROSSO	1.000000											
ZOUEIRAT	0.628213	1.000000										
TDJIKJA	0.050965	0.373528	1.000000									
SELIBABY	0.512087	0.872625	0.311285	1.000000								
NOUAKCO	0.229095	0.271234	0.015717	0.173807	1.000000							
NOUAD	-0.292770	0.091032	0.058026	0.283376	-0.451447	1.000000						
NEMA	0.141519	0.437715	-0.093003	0.327406	-0.294024	0.127205	1.000000					
KIFFA	-0.078742	0.021442	0.002036	0.127864	-0.334694	0.596379	-0.177608	1.000000				
KAEDI	-0.034745	0.078711	0.020659	0.184388	-0.316104	0.593391	-0.153984	0.997819	1.000000			
AOUN	-0.154042	0.255123	-0.353281	0.407634	-0.210384	0.225494	0.625312	0.113385	0.133806	1.000000		
ALEG	-0.086542	-0.518958	-0.291590	-0.615243	-0.102309	-0.558353	-0.188009	-0.358339	-0.374199	-0.111093	1.000000	
AKJOU	0.195545	-0.021889	0.153475	-0.440935	0.436613	-0.667915	-0.112150	-0.533294	-0.542185	-0.608467	0.371177	1.00000

⁴⁵ Les marchés de Nouakchott doivent approvisionner les marchés des capitales régionales qui à leur tour desservent les marchés locaux.

⁴⁶ la série des prix n'est pas longue (12 mois). Elle ne permet pas de confirmer l'analyse. En revanche, elle présente une photographie prise à un moment donné

7.6 Les performances du marché

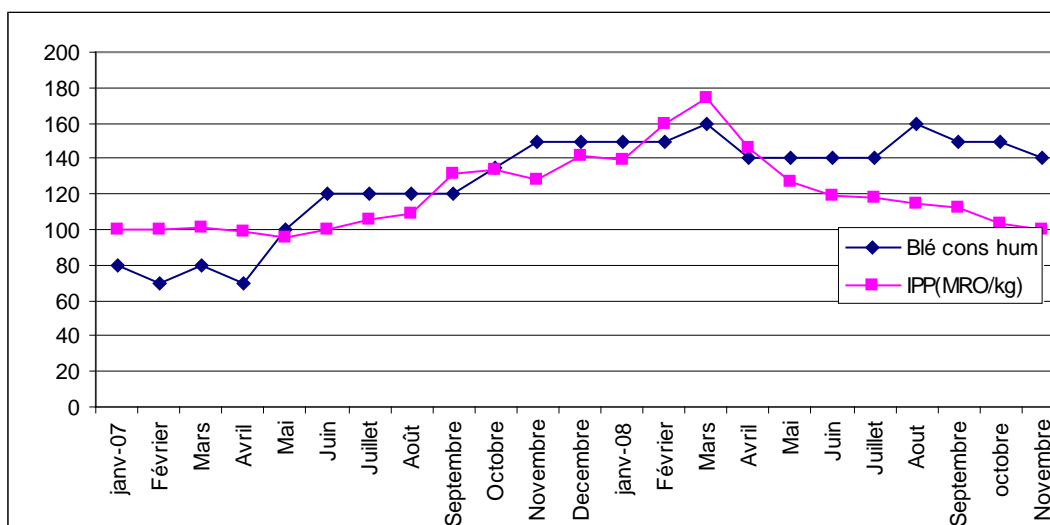
En situation de monopole ou d'oligopole, le marché est forcément incitatif pour les acteurs oeuvrant dans l'importation au détriment du consommateur. Le nombre réduit d'intervenant est favorable à des pratiques collusoires. Cette situation engendre une non performance du marché.

Le marché du blé est composé de la farine de blé et des aliments de bétail.

Les différents éléments recueillis auprès des informateurs clés révèlent que le marché de la farine de blé est stable. Ce type de marché dessert la farine de blé dans toutes les villes qui fabriquent quotidiennement du pain.

Quant au marché d'aliments de bétail, il est totalement instable. Il varie en fonction des aléas de la pluviométrie et de la saisonnalité. Pour approvisionner convenablement le marché, le commerçant prend des risques qui ne sont ni couverts et ni partagés. Le commerçant intègre une prime de risque au niveau de sa marge commerciale. Cette prime prend en compte deux éléments : le caractère aléatoire du niveau de la pluviométrie et la fragilité des produits importés (hautement périssables). La hausse des prix observée au niveau de cette catégorie de marché est liée à l'augmentation des cours mondiaux et surtout à l'intégration de la prime de risque.

Il ressort du graphique ci-dessous que le *marché du blé* n'est pas incitatif de janvier à mai 2007. Le prix parité à l'import (ipp) est supérieur au prix local Nouakchott (pum). Il le devient durant les périodes de mai à août 2007, d'octobre 07 à janvier 08 et de mai à décembre 08 (ipp < pum). La non disponibilité des données sur les importations mensuelles⁴⁷ de blé ne permet de confirmer les analyses ci-dessus. Il semble que le marché local soit plus réactif à la hausse qu'à la baisse.

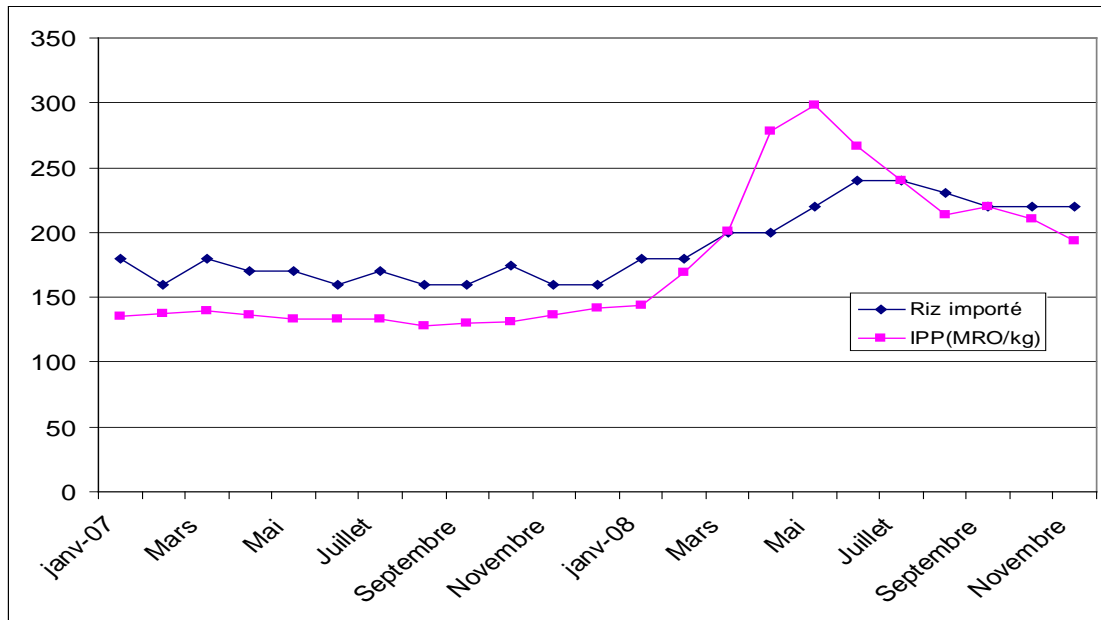


⁴⁷ Au cours de la mission, plusieurs tentatives avaient été faites pour disposer de ces données.

Le marché de l'importation du blé est très compétitif. Au cours de l'année 2007, les marges bénéficiaires se sont rétrécies. Elles sont devenues intéressantes à partir de mai 2008 face à une situation contraignante (demande réduite et offre excédentaire).

Les commerçants présents cherchent à gagner des parts de marché. Il n'est pas permis à n'importe qui de s'y aventurer. L'inventivité des distributeurs dans leur stratégie quotidienne de fixation des prix rend le marché hautement concurrentiel.

Le marché du riz est incitatif de janvier 2007 jusqu'à mars 2008. Au cours de cette période, le prix local Nouakchott est supérieur au prix parité à l'import. A partir de mars 2008, c'est l'effet inverse qui se produit c'est-à-dire le prix parité à l'import est supérieur au prix local. Elle pourrait expliquer le dédoublement des importations des riz au cours des 9 premiers mois. La non disponibilité des données relatives aux importations mensuelles limite la portée de l'analyse et l'opportunité d'appréhender la réalité.



En ce qui concerne les données relatives à l'importation – les données de la Douane et celles du Port Autonome sont identiques en pourcentage pour l'année 2006 et 2007.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008 ⁴⁸	Source
RIZ	27%	28%	2%	2%	30%	12%	13%	12%		Port
BLE	73%	72%	98%	98%	70%	88%	87%	88%		
RIZ							13%	11%	29%	Douane
BLE							87%	89%	71%	

⁴⁸ Janvier 2008 à septembre 2008 (9 mois)

Au cours des neuf premiers mois de l'année 2008, les importations de riz ont doublé. La demande de riz ne justifie pas l'importation d'une telle quantité.

Est –elle liée à la suppression de taxe? Est –elle liée à un changement de comportement des importateurs? Y a-t-il des pratiques qui pourraient nuire au bon fonctionnement du marché?

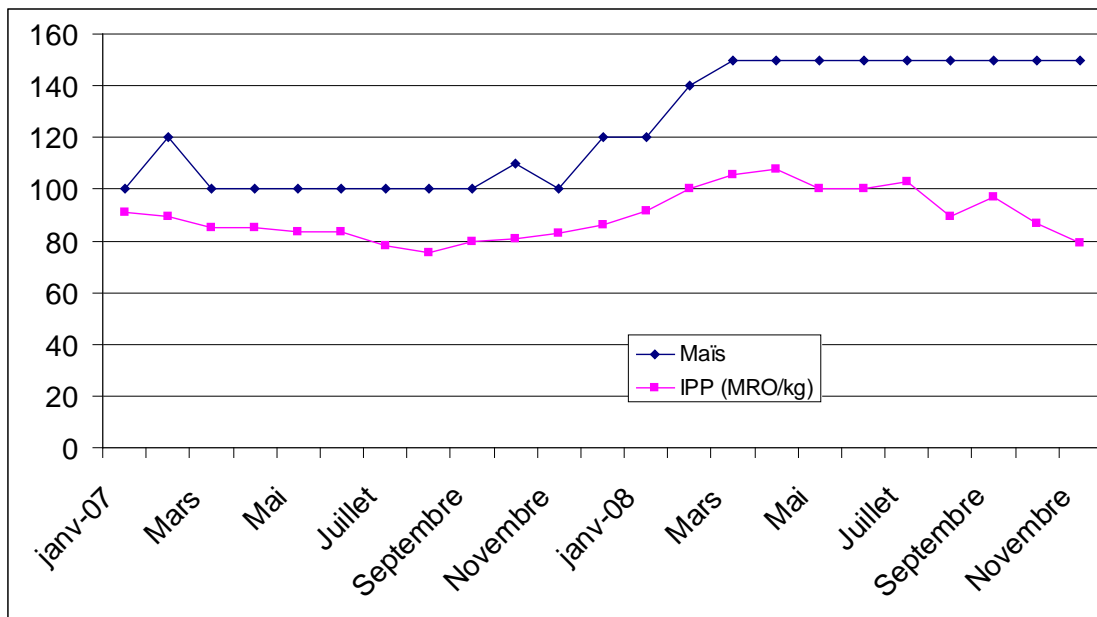
La logique qui sous tend que le dédoublement des importations de riz est destiné à la réexportation vers les pays frontaliers n'obéit à aucune rationalité économique.

Probablement, il ne s'agit pas de riz mais plutôt de produits hautement sollicités par le marché local et/ou par les pays limitrophes.

Il semble que le marché du riz soit plus lucratif en terme de marges bénéficiaires que celui du blé. Les marges ont été intéressantes au cours de l'année 2007. À partir de mars 2008, les marges se sont rétrécies considérablement. Cependant, il faut préciser que le marché du riz est plus restreint que celui du blé.

Le marché du maïs est incitatif au cours de toute la période observée (janvier 2007 à novembre 2008).

Au cours de cette période, le prix local Nouakchott est largement supérieur au prix parité à l'import. La demande de maïs demeure faible. Les marges semblent être intéressantes.



Quant aux céréales traditionnelles – les marges bénéficiaires se sont réduites pour le cas du mil. En revanche, elles ont augmenté pour le riz local durant la période de janvier 2007 à Novembre 2008.

En définitive, le marché mauritanien n'est pas en situation de concurrence. Il existe une concentration voir un nombre réduit d'acteurs qui agissent au niveau de l'importation et sur le circuit de distribution.

Dans le cas d'une hausse des cours mondiaux, les prix des marchés locaux sont en hausse. Dans le cas contraire, il est difficile que le marché local s'ajuste à la baisse. Durant toute la phase relative à la montée des prix, il ressort des échanges que les marchés aient été approvisionnés convenablement. En revanche, l'étendue du territoire, la dispersion de la population et le manque de marché ont affecté l'accessibilité des denrées dans certaines zones.

Dans l'ensemble, la hausse des prix n'a pas eu un impact significatif sur le caractère de la distribution. C'est plus la carence des marchés qui a porté un préjudice⁴⁹ aux populations. Elle a entraîné des populations en insécurité alimentaire modéré en insécurité alimentaire sévère.

La demande a baissé au niveau de toutes les denrées. Elle est en partie due à l'érosion du pouvoir d'achat, à la distribution de vivres et à l'exode rural.

7.7 Marché de l'importation des céréales et ses conséquences financières

Le marché de l'importation en 2008 représente une valeur de 23,5 Milliards de MRO soit 93 176 226 millions de dollars⁵⁰ EU pour une quantité de riz de 48,600 T, de blé 278, 700 T et du Maïs 2,500 T.

Pour l'année 2007, la Mauritanie a importé 34 T de riz et 250 T de blé pour une valeur CAF de 25,5 Milliards de MRO. Au cours de l'année 2008, la Mauritanie a importé durant les 9 premiers mois 88 T de riz et 217 T de blé représentant une valeur de 37,5 milliards de MRO.

Le riz en brisures provient essentiellement de la Thaïlande, de la Belgique et du Brésil. S'agissant du blé, il est importé de la France, de la Belgique, de l'Allemagne et des Etats Unis d'Amérique.

En 2007, la balance commerciale en fab/caf est lourdement déficitaire vis-à-vis des pays comme le Brésil (14% du solde de la balance), la France (13%) des Etats Unies (10%)... les produits céréaliers tels que le riz et le blé ont représenté 30% des importations alimentaires en 2007.

Le pays rencontre des problèmes de devises pour couvrir les importations. La dépréciation du dollar US n'a pas été bénéfique pour les recettes d'exportations. A ce jour, les réserves en devises ne couvrent que 2,5 mois d'importations de biens et services. Elles étaient en 2003 à 15 jours, en 2005 à 1 mois, en 2006 à 2,5 mois, en 2007 à moins de 2 mois et en 2008 à moins de 3 mois.

⁴⁹ en terme d'accessibilités – coût de transport

⁵⁰ Données CSA bilan céréalier - au prix FOB de novembre 2008

8. Intervention publique et comportement des acteurs

Face à la hausse généralisée des prix, le gouvernement a mené une série de mesures visant à contenir l'inflation des prix et à soutenir le pouvoir d'achat du consommateur.

Action	Première série de Mesures	Date de mise en œuvre	Résultats
Subvention indirecte	Réduction de droits de douane à l'importation	En 2007	Cette subvention indirecte est insignifiante pour juguler une hausse de blé de 80 % et du riz de 21%.
	Initialement les droits de douanes étaient de 34 % pour le riz et 9,63 pour le blé.		
	Riz les droits de douanes ont été réduits à 24,02%	En 2008,	Réduction du prix
	La suppression totale des droits de douane sur le riz a été effective	4 avril 2008	Réduction du prix
	Blé la taxe est passée à 4,03%	Août 2007	Réduction du prix
Barrière à l'exportation	Renforcement des contrôles aux frontières et un meilleur suivi des stocks	2007	Limitation des sorties de stocks afin de stabiliser les prix
Financement spécifique pour la sécurité alimentaire	Le gouvernement a alloué 3,2 millions \$ dollar au développement des réserves nationales pour la sécurité alimentaire	En 2007	Approvisionnement en céréales de 1200 réserves communautaires

Action	Deuxième série de Mesures	Date de mise en œuvre	Résultats
Subvention directe	<p>Le programme spécial d'intervention vise à mettre à la disposition des populations 90400 Tonnes d'un coût de 75 millions d'euros. Ce programme d'urgence comporte des mesures structurelles et des mesures conjoncturelles</p> <p><i>Mesures d'urgence ou conjoncturelles:</i></p> <p>Création de banques de céréales/ Stocks alimentaires de sécurité villageois (SAVS)</p> <p>Approvisionnement régulier des marchés et maîtrise des prix</p> <p>Crédit de \$ 50 millions pour les importateurs</p> <p>Apport financier⁵¹ considérable à la SONIMEX</p> <p><i>Mesures structurelles</i></p> <p>Amélioration du pouvoir d'achat</p> <p>Crédit de campagne 3,8 MDS /UM Crédit d'équipements agricoles 2,2 MDS d'UM Crédit d'avance 15 MDS d'UM</p>	le 6 avril 2008 pour une durée de 6 mois	<p>Amélioration du pouvoir d'achat</p> <p>Distribution gratuite aux démunis</p> <p>Des opérations de vivre contre travail</p> <p>Vente de céréales à des prix subventionnés (SAVS)</p> <p>Approvisionnement en denrées de première nécessité vers les 36 capitales de Moughataa</p> <p>une meilleure régulation des prix marquée par une stabilisation du prix de la farine:</p> <p>Disponibilité des engrais pour la campagne agricole 2008:</p> <p>Augmentation du stock national de sécurité alimentaire en blé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'emploi en partenariat avec le Ministère de l'Emploi de l'Insertion et de la Formation professionnelle, le MPFFE et PROCAPEC - Soutien aux groupements intérêt économiques <p>Redynamiser la production agricole</p> <p>Renforcer les capacités de la SONIMEX</p>

⁵¹ le décret d'avance n° 2008 – 072 du 02 avril 2008 portant sur un crédit d'avance de 15,747 milliards d'Ouguiyas

Ce programme spécial d'urgence visant à soulager les populations, a permis d'éviter l'érosion du pouvoir d'achat. Il a démarré en avril pour une durée de six mois. Les coûts dudit programme pèsent considérablement sur les finances publiques⁵².

Action	Troisième série de mesures	Date de mise en œuvre	Résultats
Contrôle	Renforcer la structure en charge du contrôle des prix Suivi des prix et des stocks		Des saisies ont été effectuées et des amendes délivrées Obligation aux commerçants d'afficher leur prix
Régulation	Redéfinir et redimensionner les missions de la SONIMEX	2005	Régule le marché

Il semble que l'Etat ait décidé d'intervenir sur les marchés de denrées afin de réduire les marges selon un principe de régulation mis en œuvre à travers la SONIMEX. Le modèle de régulation est fonction du niveau des marges selon les formules suivantes :

$P_m = \text{prix d'achat} + \text{marge bénéficiaire}$

⁵² - 28 milliards d'UM pour soutenir le pouvoir d'achat
- augmenter les salaires des fonctionnaires et les pensions de retraite
5,5 milliards d'UM pour stabiliser les prix de l'eau, de l'électricité et du gaz
- la suppression des taxes sur les denrées (manque à gagner)
- la subvention du blé avec un prix fixé à 5000 UM

Mesures prises pour la diminution des prix des denrées alimentaires de base				
Produits	Ancien prix	Nouveau prix	% de réduction	prix sur le marchés 4 sept 2008
Sucre	160	110	31%	150
Riz	220	160	27%	220
huile	420	260	38%	460
Lait en poudre	1300	900	31%	1300
P de terre	200	150	25%	190
Oignon	180	130	28%	160
Viande Poulet	800	530	34%	600
Pâtes alimentaires	380	230	39%	400
Couscous	380	230	39%	380

$P_m = \text{prix d'achat} + m_b < 15\%$: pas d'intervention

$P_m = \text{prix d'achat} + m_b > 15\%$: intervention au niveau de l'offre en injectant des stocks afin d'éviter des pénuries et les hausses des prix

Les stocks (SAVS) peuvent constituer un frein à la création de nouveaux marchés. Dans le cas du pays, la création des SAVS a permis de casser le monopole au niveau de la demande. Elle permet de protéger le consommateur face à l'oligopole des importateurs. Malgré leur faible part dans le marché de l'offre, ces stocks ont permis de développer auprès des usagers un réflexe d'aller systématiquement s'approvisionner au niveau des SAVS.

Les parts des SAVS PSI et PAM ont poussé le marché à appliquer la vérité des prix.

Cette situation a permis au marché d'ajuster les prix à la baisse. A l'origine, le prix du SAVS (P_s) est inférieur au prix du marché (P_m). Le prix du SAVS a été subventionné à 5000 le sac de blé.

L'appui du gouvernement et des partenaires au développement à travers l'aide alimentaire a permis aux populations de réunir un capital. Ce capital devait permettre aux SAVS de s'approvisionner au niveau du marché.⁵³ Par exemple les SAVS vendent le blé à 100 UM le Kg. Ils ne peuvent s'approvisionner au niveau du marché qui propose 140 UM le Kg. Après deux approvisionnements, le capital est totalement altéré. Le marché n'est pas porteur.

Compte tenu de la baisse du cours mondial du blé, il est tout à fait normal que le prix du marché baisse (le $P_{savs} < P_{marché}$). Les prix du blé au marché sont à la baisse (le $P_{savs} > P_{marché}$). Le Prix des SAVS doit s'ajuster au prix du marché (le $P_{savs} = P_{marché}$). Cette situation permet au marché de ne pas léser le consommateur qui se trouve à la fin de la chaîne de distribution (en s'ajustant par une réduction des prix).

Cependant, il faut préciser que la baisse des prix du marché a été une conséquence directe de la réduction, voire de l'absence de la demande. Qu'advient-il à la fin du PSI ? Les SAVS du PAM pourront-ils contraindre le marché à appliquer la vérité des prix ?

L'ajustement des prix des SAVS à celui du marché est le meilleur moment d'intégrer les SAVS dans le marché céréalier. Les SAVS doivent s'organiser au mieux afin de se positionner dans le marché devenu porteur.

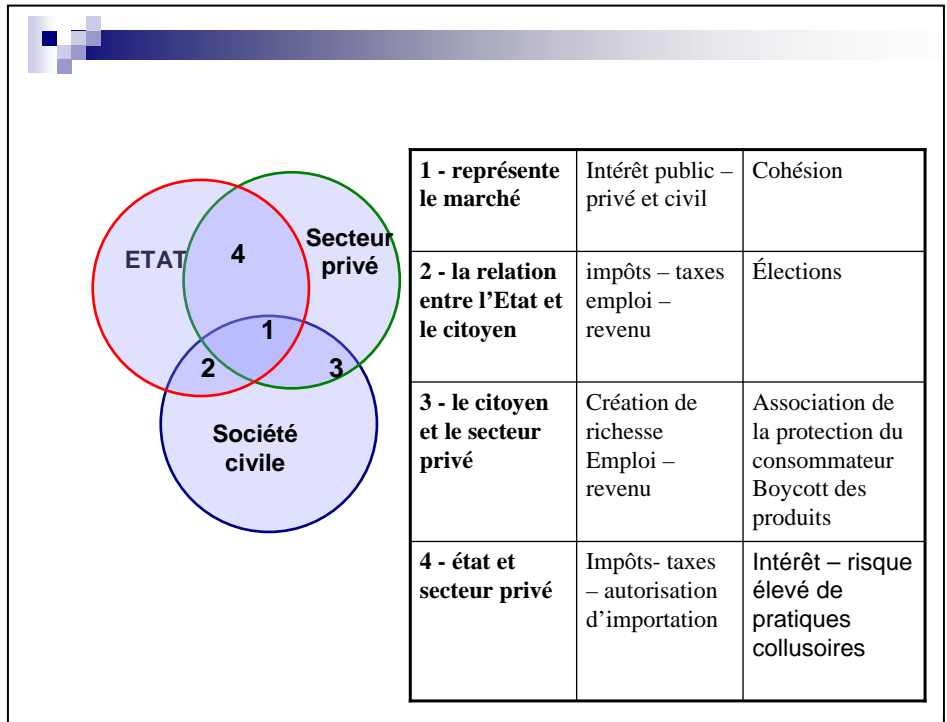
⁵³ Par exemple les SAVS vendaient le blé à 100 UM le Kg. Ils ne peuvent s'approvisionner au niveau du marché qui proposait 140 UM le Kg. Après deux approvisionnements, le capital est totalement altéré.

Dans les six prochains mois.

Le commerçant/grossiste fait face à une contrainte. Les quantités de stocks disponibles s'écoulent lentement face à des prix qui ont amorcé une tendance à la baisse.

S'agissant des prix des céréales importées, ils devront s'ajuster davantage à la baisse. Quant aux céréales traditionnelles, les prix se maintiendront car l'offre est faible au niveau des marchés céréaliers.

Le contexte international, les interventions coordonnées de l'Etat et des partenaires au développement ont contraint le grossiste à baisser ses prix. En situation d'oligopole, il est préférable de rester prudent quand les prix baissent. De plus, il est important de suivre la combinaison 4 - Etat et secteur privé (voir diagramme ci-contre). Toutes les mesures prises devront se faire dans un environnement transparent afin de ne pas léser les acteurs et fausser les règles du marché. La gestion des denrées est devenue une donne stratégique garantissant la cohésion sociale.



L'appui aux SAVS devrait se poursuivre et être plus conséquent. De plus, il faut importer des céréales traditionnelles équivalent au montant des ventes (SAVS) de l'année 2008. Ce couloir d'importation permet d'assurer la disponibilité des denrées traditionnelles ainsi que la stabilisation des prix. Pour ce faire, il est important que les SAVS puissent bénéficier d'un soutien organisationnel de l'Etat et des partenaires au développement.

9. Recommandations

Dans un contexte de hausse généralisée de cours mondiaux, la forte consommation des céréales importées dans l'alimentation érode le pouvoir d'achat des consommateurs et pèse sur les finances publiques. Cette situation engendre des conséquences au niveau de la sécurité alimentaire. Elle plonge les populations en situation d'insécurité alimentaire modérée à sévère.

Malgré la faible valorisation des potentialités agricoles, la filière locale reste la solution la plus durable pour sortir du déficit alimentaire structurel. Elle nécessite des investissements coûteux à long terme, difficilement compatibles avec le calendrier à court terme des politiques

Les recommandations idoines déterminées à cet effet sont répertoriées dans les tableaux suivants. Elles mettent en lumière tout un schéma de réponses prédéterminées assises sur une identification des impacts et des acteurs en jeu.

Recommandations	Avantages	Inconvénients	Principaux acteurs	Obstacles éventuels	Impact potentiel	Temps d'impact
Améliorer et formaliser les stades commerciaux	Assure une meilleure délimitation des champs d'intervention – position -rang des acteurs dans le marché	Difficilement applicable dans le contexte actuel	Min. commerce Min des finances Grossistes Demi-grossistes Détailants	Existence de pratiques informelles voire anti concurrentielles	Réduit les mauvaises pratiques dans le marché (entre les réseaux des différents segments du marché) Réduit la main mise oligopolistique sur les différents segments du marché	Court et Moyen terme
Meilleur suivi des prix des marchés	Meilleure connaissance et compréhension des marchés		PAM CPSSA FEWSNET Ministère du commerce	Rivalité entre structures (information et pouvoir)	Une meilleure compréhension des différences des prix entre les différents marchés Un meilleur suivi des marchés des analyses plus fines	Court terme
Sensibiliser les professionnels à une déontologie	Réduit les opportunistes	Excès de moral nuit le marché	Min. commerce Instituts de formation Acteurs du marché	Résistance au changement.	Atténue l'esprit mercantiliste Réduit les spéculations sur une denrée stratégique	Moyen à long terme
Mettre en place un cadre de concertation et de dialogue entre les différents acteurs	Transparence Confiance Echange d'information sur les marchés		Min. commerce Min des finances Grossistes Demi grossistes Détailants Société civile patronat	Le poids de commerçants face à l'Etat	Assure une meilleure adhésion des acteurs en vue d'atteindre les objectifs du marché par des accommodements raisonnables (réduire les marges)	Moyen à long terme
Obligation d'afficher les prix	Réduire la volatilité des prix Informe le citoyen		Min. commerce Min des finances Grossistes Demi grossistes Détailants Société civile patronat	Résistance des commerçants I	Limite les conséquences de l'asymétrie d'information	Court et Moyen terme

Recommandations	Avantages	inconvénients	Principaux acteurs	Obstacles éventuels	Impact potentiel	Temps d'impact
Cibler la subvention à travers un recensement des ménages pauvres (localisation) et la mise en place d'un système de bons d'achats/ transfert d'espèces	Facilite le respect des impératifs budgétaires et l'applicabilité l'équité sociale	Stimule la consommation d'un produit importé Freine la demande des denrées produites localement	Etat – partenaires au développement		Atténuation de l'effet de la hausse des prix sur les populations démunies	Court terme et moyen terme
Rationaliser les importations de céréales et de riz en fonction de la capacité d'absorption	Limite les pressions sur les comptes courants et sur les réserves internationales	Contrôle et limite l'offre	Min. commerce Min des finances Grossistes Demi grossistes Détailants Société civile patronat	Les spéculateurs	Evite certaines dérives et pressions sur les déficits des compte de l'Etat; Assure une meilleure adéquation entre l'offre et la demande	Court terme et moyen terme
Grouper les commandes en vue de mieux négocier avec les traders	Améliore l'organisation des acteurs Favorise les conditions de mettre le marché dans une situation de concurrence	Limite l'offre	Min. commerce Min des finances Grossistes	Les acteurs isolés	Garantie l'accès à un produit de qualité - à un meilleur prix	Court terme et moyen terme

Recommandations	Avantages	Inconvénients	Principaux acteurs	Obstacles éventuels	Impact potentiel	Temps d'impact
Renforcer les SAVS existant et les transformer en une unité économique autonome	Facilite l'accessibilité de la denrée aux prix désignés. influence le marché global	Mobilise des moyens importants pour agir globalement sur le marché	Etat – partenaires au développement Société civile	Une réactivité négative des dominants dans le marché Le statut	Possibilité de créer une activité génératrice de revenus Faire de la micro crédit	Court à Moyen terme
Relancer la production agricole (local et régional)	Revalorise le secteur Apporte une solution durable Augmente le potentiel d'irrigation		La nation	Faible valorisation du secteur les charges de production et les coûts de transformation élevés	Réduire la dépendance vis-à-vis de l'extérieur Une meilleure maîtrise des agrégats macroéconomiques Disponibilité et accessibilité des denrées	long terme
Elaborer des Protocole d'accord pour l'achat de céréales traditionnelles entre les pays limitrophes	Limite les effets négatifs du trafic		ETATS Mauritanien Malien et Sénégalais	Spéculateurs	Limite le trafic frontalier Meilleure contrôle de devises	Court à Moyen terme

ANNEXES

Personnes rencontrées

CSA

Mohamed Fadel
Sidi al Mohamedoum

PAM

Amadou Samake
Dominique Leclercq
Boubacar Konté
Adeline Belem
Pape Moussa Ndoye
Odette Kishabaga

PNUD

Mohamed ali lemraoum

Ministère du commerce, de l'Artisanat et du tourisme

Cheikna Tandia - Directeur des études

Abdoul Aziz sy - Direction des études

Maty Minth Hamady Directrice de la concurrence, de la protection des consommateurs et de la répression des fraudes

Sonimex

El Moktar - Bureau de la commercialisation

Douane

Mr Fall Chef du projet Sydonia

Fewsnet

Hameth SY

Les Grands Moulins de Mauritanie

Bastien Ballouhey

Robert Gallard

Coopération espagnole

Ricardo

Questionnaire commerçants et boutiquiers – Mauritanie

<u>1</u>	REGION	<u>Code région :</u> ____	<u>2</u>	Quartier	
		1= 2=			
<u>3</u>	DATE			<u>4</u>	MARCHE:
<u>5</u>	NOM L'ENQUETEUR	DE	<u>6</u>	NOM DU CHEF D'EQUIPE	
<u>7</u>	OBSERVATIONS				

I. Information de base

Type de commerçant:

grossiste demi-grossiste détaillant

1.1 Couverture (cochez le niveau le plus élevé):

Communale Départementale Régionale Nationale Internationale

II. Denrées vendues

2.1 Quels types de denrées alimentaires vendez-vous?	1= Oui / 2= Non	2.1.1	Riz importé	
		2.1.2	Riz local	
		2.2.3	Mil	
		2.2.4	Sorgho	
		2.2.5	Mais	
		2.2.6	blé	

2.2 En cas d'augmentation des prix – Quels sont les facteurs expliquant la hausse ?	1= Oui / 2= Non	1.4.1	Prix fournisseur plus élevé (grossiste, autres commerçant, producteur)	
		1.4.2	Prix du transport	
		1.4.3	Taxes	
		1.4.4	Crédit plus cher	
		1.4.5	Rareté des produits	
		1.4.6	Autre raison (spécifier) _____	

III. Ventes

3.1	Avez-vous des stocks?	1= Oui / 2= Non		<i>Si non, aller à la</i>
3.2	Compte tenu de la demande actuelle, combien de semaines vos stocks dureront-ils?		_ _ _	

IV. Offre, demande et comportement des acheteurs

4.1	Par rapport à l'an dernier à cette période, la demande a-t-elle augmenté ou baissé?	1= Augmenté 2=Baissé 3= Stable	4.1.1 Mil	
			4.1.2 Sorgho	
			4.1.3 blé	
			4.1.4 Riz	
4.2	S'il y a eu une augmentation de la demande, quelles en sont les deux principales raisons?	1=Constitution de stocks par les consommateurs 2=Achats institutionnels 3=Flux commerciaux, y compris transfrontaliers 4=Baisse des prix 5= Augmentation de la population 6=Autre raison (spécifier) _____ 99=pas de 2e raison		
4.2.1	Mil	1 2		
4.2.2	Sorgho	1 2		
4.2.3	blé	1 2		
4.2.4	Riz	1 2		
		1 2		
		1 2		
4.3	S'il y a eu une baisse de la demande, quelles en sont les deux principales raisons?	1= Hausse de la production des ménages 2= Pouvoir d'achat insuffisant 3= Exode de la population 4= Distribution de vivres 5= Autre raison (spécifier) _____ 99=pas de 2e raison		
4.3.1	Mil	1 2		
4.3.2	Sorgho	1 2		
4.3.3	blé	1 2		
4.3.4	Riz	1 2		
4.3.5		1 2		
4.3.4		1 2		

4.2	Par rapport à l'an dernier à cette période, l'offre a-t-elle augmenté ou baissé?	1= Augmenté 2=Baissé 3= Stable	8.1.1 Mil	
			8.1.2 Sorgho	
			8.1.3 Riz	
			8.1.4 Mais	
			8.1.5	
			8.1.6	
4.3	S'il y a eu une augmentation de l'offre, quelles en sont les deux principales raisons?	1= Hausse de la production 2= Distribution d'aide alimentaire 3= Arrivée de la récolte 4= Augmentation des prix 5=Autre raison (spécifier) _____ 99=Pas de 2e raison		
4.2.1	Mil	1 2		
4.2.2	Sorgho	1 2		
4.2.3	blé	1 2		
4.2.4	Riz	1 2		

4.2.5	1 __ 2 __
4.2.6	1 __ 2 __

4.3 S'il y a eu une baisse de l'offre, quelles en sont les deux principales raisons?	1=Constitution de stocks par les ménages 2=Achats institutionnels 3=Achats de commerçants venant d'autres régions (citer laquelle _____) 4=Baisse des prix 5=Autre raison (spécifier) _ _____ 99=Pas de 2 ^e raison
4.3.1 Mil	1 __ 2 __
4.3.2 Sorgho	1 __ 2 __
4.3.3 blé	1 __ 2 __
4.3.4 Riz	1 __ 2 __
4.3.5	1 __ 2 __
4.3.6	1 __ 2 __

4.4	Par rapport à l'an dernier à cette période – Avez-vous constaté des changements dans le comportement de vos clients? (Cochez les réponses applicables)	
	4.4.1	Les clients achètent des produits plus chers et/ou de meilleure qualité <input type="checkbox"/>
	4.4.2	Les clients achètent des produits en plus grande quantité <input type="checkbox"/>
	4.4.3	Les clients achètent des produits de qualité inférieure
	4.4.4	Les clients achètent des produits en quantité inférieure
	4.4.5	Autre (spécifier) _____

V. Crédit

5.1	Empruntez-vous pour acquérir les denrées que vous vendez?	1= Oui 2= Non	Si non, aller au 5.6
5.2	Quelle est votre principale source de crédit?	1= D'autres commerçants 2= Prêteurs d'argent 3= Banque / coopérative 4= Programme ONG 5= Famille 6= Tontine 7=Autre (spécifier) _____	__
5.3	Par rapport à l'an dernier à la même période, votre accès au crédit est il plus facile, moins facile, ou équivalent?	1= Plus facile 2= Moins facile 3= A peu près le même 4= pas de crédit l'an passé	_
5.4	Quel taux d'intérêt payez-vous par mois?	__ % par mois	
5.5	Le taux d'intérêt a-t-il change par rapport a l'an dernier à la même période?	1= Même taux 2= Plus bas cette année 3= Plus élevé cette année	_ 1
5.6	Faites-vous crédit à vos clients?	1= Oui 2= Non	Si non allez au 6
5.7	Par rapport à l'an dernier, les client demandent-ils	1= Même fréquence	

	plus souvent ou moins souvent des prêts?	2= Plus de clients demandent des prêts 3 =Moins de clients demandent des prêts	_
--	---	---	---

VI. Difficultés

6- Quelles sont les principales difficultés auxquelles vous êtes confrontés dans le cadre de votre activité commerciale?	1= Coût du carburant trop élevé 2= Coût des vivres trop élevé 3= Mauvais accès au crédit (taux élevés, crédit moins disponible) 4=Difficulté a se faire rembourser les crédits par les clients 5= Demande faible ou réduite des clients 6= Pas de lieu de stockage 7= Manque de transport 8= Taxes 9= Mauvaises routes 10= Distributions d'aide alimentaire 11= Offre inadéquate 12= Autre: _____ 99= Pas de 2 ^e ou de 3 ^e difficulté	1 ^e difficulté		2 ^e difficulté		3 ^e difficulté	
		10.1	_ _ _	10.2	_ _ _	10.3	_ _

Observations générales: